

# LE CANADA FRANÇAIS

LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1890.

VOL. LXIII NO. 31

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI 28 DECEMBRE 1922

## A ses abonnés, lecteurs, correspondants, annonceurs et amis, LE CANADA FRANÇAIS souhaite une autre année de Bonheur et de Prospérité.

### POUR 1923

Ayant conscience de la haute mission que le journal est appelé à remplir au service des meilleures causes, et convaincu que le succès ne vient aux hommes que du Maître de la vie, nous sommes heureux, au commencement de la nouvelle année, de souhaiter à tous nos abonnés, lecteurs et annonceurs, à toute notre population, les bénédictions divines grâce auxquelles nous attendons d'un espoir plus ferme toutes les prospérités pour chacun de nous, pour chacune de nos familles, pour toutes nos entreprises.

Que l'année de 1923 apporte aux individus la paix promise aux hommes de bonne volonté! Qu'il renouvelle en chaque foyer le vieil esprit chrétien sur lequel s'épanouissait comme une attirante floraison, les fortes vertus et les belles traditions de nos ancêtres; qu'il y développe l'esprit de famille, le respect et l'amour de l'autorité paternelle, l'esprit public avec le respect de l'autorité civile; qu'il conserve à la royauté de la femme canadienne-française le sceptre du dévouement et de la douceur, le diadème de la grâce parée de modestie.

Dans l'ordre social, nous demandons au commissionnaire divin d'insuffler en nous, un grand respect du "passé de gloire où vivaient nos aïeux", respect soutenu par la grande fierté de notre nationalité et de notre foi, de nos luttes et de notre idéal historique.

A tous et à chacun: joie, prospérité, courage chrétien dans les épreuves de cette vie et

Le Paradis à la fin de leurs jours!

De toutes les heures qu'affronte l'orgueilleux oubli du trépas. Et qui, sur l'airain qui les compte, En fuyant impriment leurs pas, Aucune, à l'oreille insensible, Ne sonne d'un glas plus terrible Que ce dernier coup de minute, Qui comme une borne fatale, Marque d'un suprême intervalle Le temps qui commence et qui finit.

Les autres s'éloignent et glissent Comme des pieds sur les gazons, Sans que leurs bruits nous avertissent Des pas nombreux que nous faisons; Mais cette minute accomplie, Jusqu'au cœur léger qui l'oublie Porte le murmure et l'effroi; Elle frémit à notre oreille, Et loin de l'homme qu'elle éveillé, S'envele et lui dit: "Compte-moi!"

"Compte-moi! car Dieu m'a compté Pour sa gloire et pour ton bonheur. Compte-moi! je te fus prêtée, Et tu me devras au Seigneur. Compte-moi! car l'heure sonnée Emporte avec elle une année, En amène une autre demain! Compte-moi! car le temps me presse. Compte-moi! car je fais sans cesse Et ne reviens jamais en vain!"

LAMARTINE

### LA SESSION A QUEBEC

Québec, 21.—La cité de Montréal pourra, sans consulter les propriétaires, effectuer un emprunt n'excédant pas \$300,000 pour construire dans le plus bref délai, le tunnel de la rue Ontario, chose qu'elle se voyait d'ailleurs forcée de faire, en vertu d'un jugement rendu contre elle le 22 juin 1922, par la Commission des Chemins de fer du Canada.

Une clause dans ce sens a été ajoutée ce matin au bill de Montréal, dont le comité des bills privés du Conseil législatif a continué l'étude. C'est à la demande de l'honorable M. Perron qui a clairement expliqué son attitude, que cet emprunt pourra être effectué sans le consentement des propriétaires.

Québec, 22.—Le bill des liqueurs a été distribué ce soir aux membres de l'Assemblée législative. La principale clause permet la vente de la bière au verre dans les municipalités de village ou les municipalités rurales. La bière pourra aussi être vendue au verre sans que le détenteur du permis soit obligé de servir des repas.

Une autre clause pourvoit à ce qu'aucun club ne puisse conserver des liqueurs alcooliques appartenant à ses membres, sans le consentement de la commission qui délivrera des permis à cet effet.

La commission tolérera à l'avenir la vente de la bière par téléphone dans les cas où les épiceries sont concernées. Ceci signifie que la loi telle que rédigée actuellement est amendée de façon à ce que l'épicier puisse accepter une commande par téléphone, pour une quantité quelconque de bière.

Une autre révision de la loi ne permettra plus les appels des décisions judiciaires dans les cas de poursuites ou actions intentées en vertu de la présente loi, et cela, excepté: a) Au

cas où le tribunal aurait excédé sa juridiction; b) Au cas où l'infraction pour laquelle la poursuite ou l'action a été intentée rend le contrevenant passible d'un emprisonnement seulement; c) Au cas où des liqueurs alcooliques ont été saisies en vertu de la présente loi et où, aux termes de cette loi, le tribunal doit prononcer la confiscation.

Une des clauses du bill pourvoit à ce que le lieutenant-gouverneur puisse, quand il le jugera à propos, augmenter jusqu'à dix ou diminuer jusqu'à trois le nombre des membres de la commission des liqueurs.

Le bill concernant les vins médicamenteux a été distribué ce soir et étudié immédiatement par la Chambre qui l'a adopté.

En vertu des principaux amendements qu'il contient, personne ne pourra vendre de vins médicamenteux dans la province sans un permis du trésorier, permis pour lequel on exigera un prix nominal d'une piastre. Cette défense ne s'appliquera pas aux médecins et aux pharmaciens licenciés, ni à la commission des liqueurs non plus qu'aux fabricants ni aux agents quand il s'agit de ventes faites aux médecins ou aux pharmaciens ou à la commission des liqueurs. Les permis seront émis pour un an et révoqués par le trésorier en cas d'infraction. Les médecins et pharmaciens ne pourront vendre ces vins que pour usage médical et pas plus de 33 onces à la fois.

La vente sans permis sera passible d'une amende de \$50 à \$500 et, à défaut de paiement de l'amende, d'un emprisonnement d'un à trois mois. Tout médecin ou pharmacien qui commettra une infraction à cette loi sera passible d'une amende de \$25 à \$100 ou d'un emprisonnement d'un mois.

Québec, 26.—Le gouvernement a fait distribuer ce soir un pamphlet assez volumineux contenant les amendements qui seront bientôt suggérés à la Chambre pour adoption et concernant la redistribution des différents comités de la province.

Par ces amendements, la province qui jusqu'ici comptait quatre-vingt-deux comités, et quatre-vingt-un députés, vu que les comités de Saguenay et Charlevoix ne sont représentés que par un seul député, aura à l'avenir quatre-vingt-six comités et quatre-vingt-cinq députés.

Montréal pour sa part aura deux nouvelles divisions électorales: Mercier et Verdun. Le premier comté comprend une partie des comités Dorion, Laurier et Maisonneuve, enlevant au comté Dorion la partie située au sud du boulevard St-Joseph; au comté Laurier, la partie située au sud du boulevard Saint-Joseph et au comté de Maisonneuve, tout le quartier de Lorimer.

Le nouveau comté Mercier comptera près de quatorze mille électeurs dont 6,000 sont enlevés au comté Laurier, 4,000 au comté Dorion et 4,000 au comté de Maisonneuve.

Quant à la nouvelle division Verdun, elle comprendra le territoire de l'ancien quartier Saint-Gabriel, la ville de Verdun, la ville Emond et Ville LaSalle ou Saint-Pierre-aux-Liens. Le nouveau comté est pris sur le territoire du comté de Jacques-Cartier, et des comités de Sainte-Anne et Hochelaga. Ces deux derniers comités n'ont enlevé que le territoire qu'ils avaient déjà dans le vieux quartier Saint-Gabriel, pendant que le comté de Jacques-Cartier aura en moins, toute la ville de Verdun, ville Emond et ville LaSalle.

L'ancien quartier Saint-Gabriel comprend le territoire situé au sud du Canal Lachine. Cette nouvelle division comptera près de 12,000 électeurs.

Les autres nouvelles divisions de la province sont: Le comté de l'Abtibi qui comprend une bonne partie du comté de Témiscamingue dont l'étendue était beaucoup trop considérable; le comté de la vallée de Matapédia qui comprend une bonne partie du comté de Matane et du comté de Bonaventure; le comté de Papineau, comprenant une partie du comté actuel de Labelle.

En faisant ces nouvelles divisions, le gouvernement remplit donc la promesse qu'il a fait l'an dernier de diviser tout principalement le comté de Labelle, division que les citoyens de cette division demandaient depuis quelque temps déjà.

### UNE CALAMITE NATIONALE

Après tant d'autres de nos temples catholiques dont nous avons déploré la perte par l'incendie, depuis quelques mois surtout, la vénérable basilique de Québec, l'église du primat du Canada, a été réduite en cendres, il y a huit jours.

La destruction de ce temple augus-

te, relique historique des premiers jours de notre Canada, constitue une calamité nationale. A elle se rattachaient les plus glorieux souvenirs de notre origine comme pays, et c'est d'elle qu'a rayonné l'expansion religieuse, éducationnelle et morale dans cette partie de l'Amérique du Nord. Sous ses voûtes, les fondateurs du pays ont prié; elle a reçu dans ses murs toute la noblesse française et anglaise qui a présidé à notre organisation comme peuple du Canada, les plus hauts dignitaires civils et religieux.

A deux reprises elle avait été et elle était encore l'église, la basilique du cardinal primat de l'église catholique du Canada.

La basilique de Québec a été pour notre pays ce que la cathédrale de Reims fut pour la France, et ce que celle de Westminster a été pour l'Angleterre.

Elle renfermait des trésors inestimables qu'on ne saurait remplacer et, pour toutes ces raisons, sa disparition tragique étreint tous les cœurs canadiens et fait monter les larmes à tous les yeux.

Devant ce malheur qui atteint tout le pays et qui constitue une calamité nationale, nous prions Son Excellence le cardinal L.-N. Bégin et son coadjuteur Mgr P.-E. Roy, de nous permettre de partager leur douleur, pour qu'elle leur soit moins cruelle.

### UN PORTRAIT DE M. SAUVÉ

Notre confrère le "News" a publié un article éditorial, le 21 courant, un article qui mérite en tout point d'être reproduit et que nous traduisons ici pour l'édification de nos lecteurs. On sait que le "News" en politique est conservateur et son article a d'autant plus de valeur que le portrait qu'il fait de M. Sauvé ne saurait être imputé à un organe du gouvernement Taschereau.

Nous traduisons: "Parlant à Montréal samedi dernier (c'était le 16 décembre), le brigadier-général Smart, député de Westmount, à la Législature, a fait une déclaration renversante. On rapporte qu'il aurait dit: "Non seulement nous n'avons pas de journaux pour nous appuyer, mais la presse fausse la vérité. Le public n'obtient pas la vraie version des affaires." Sans doute il parlait dans l'intérêt de M. Sauvé et de ses trois autres collègues qui composent l'opposition officielle contre le gouvernement Taschereau à Québec.

La première partie de son discours découvre sa mauvaise humeur, et la seconde est comme le cri d'alarme d'un politicien à la veille d'une élection. "Pas de journaux pour nous appuyer." Mais comment donc? La réponse à cet argument comporte un récit intéressant qui dit l'histoire politique récente en cette province. Il y a quelques mois, nous avons noté l'étonnante position prise par M. Sauvé. Il a délibérément rompu avec le parti conservateur et ses traditions comme entité nationale, il a tourné le dos à la vieille garde et s'est lancé dans le sentier de l'individualisme. Nous avons dit, dans le temps, que nous ne serions pas surpris si beaucoup déclaraient ne pouvoir le suivre dans les méandres de l'isolement provincial et de la solitude politique. Il répondit que ceux qui refusaient de le suivre étaient des "assassins". Le mot n'est pas joli, mais puisque M. Sauvé l'a prononcé, d'autres peuvent suivre son exemple en cela et le lui répéter, en l'avertissant que lorsqu'il parle d'assassins politiques, leur réponse doit être celle-ci: "Tu es cet homme." Il a tué le parti conservateur en cette province et n'a laissé d'autre alternative à ceux qui ne peuvent pas s'unir à son groupe bigarré de Nationalistes, de Progressistes, de Robertistes, etc., que celle de déclarer franchement qu'ils préfèrent appuyer la présente saine et stable administration de cette province.

C'est une assez triste recommandation pour un parti politique quelconque, que de ne pouvoir obtenir l'appui de la presse; mais dans ce cas-ci la raison en est vite trouvée. Ainsi on pourrait dire que l'une des raisons données par le général Smart, à savoir que la presse ne reproduit pas tout ce qu'il lui communique, est une plainte ridicule. Peut-être le général aurait-il besoin de suivre un cours de journalisme pour apprendre à connaître ce que les journaux peuvent démentir publiquement. Dans tous les cas, le rédacteur d'un journal doit user de jugement, et on peut à coup sûr avancer que ce qui a été omis des lettres du général Smart devait être de cette sorte de littérature qui demande un journal spécial—"The Axe"—par exemple, pour être mise devant le public. On pourrait suggérer au général Smart et à son chef (M. Sau-

vé) d'acquiescer "The Axe" pour le temps des élections et d'en faire leur organe officiel; ils auront alors pour eux un journal sympathique qui leur permettrait d'atteindre la classe sociale sur laquelle ils doivent fonder leurs espérances pour l'avenir." Nos compliments au "News" qui donne ainsi une maîtrise leçon aux dénieurs du gouvernement.

### LAPRAIRIE

La semaine dernière, M. et Mme Armand Sénécal (née Ida L'Écuyer) faisaient part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Sénécal, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Etienne Langlois (née Ida Bisillon), un fils, Parrain, M. Arcade Racine; marraine, Mlle Maria Bisillon, cousin et tante de l'enfant.

M. et Mme Charles Beauvais (née Lucrèce Denault), un fils baptisé Joseph-Pierre-Adélaïde-Olivier. Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Bailargeon oncle et tante de l'enfant.

Vers le 10 janvier, aura lieu à Laprairie, le mariage d'une de nos jeunes demoiselles avec un monsieur du même endroit.

### LACADIE

Mardi, le 26 courant, eurent lieu les funérailles de Mme Joseph Brunelle née Marie-Louise Péloadeau, décédée le 23. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent au service chanté par M. l'abbé Joseph Jodet, du collège Saint-Jean, assisté de MM. les abbés Emmanuel Charlebois et J.-A. Cloutier comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Médéric Péloadeau, Ismaël Brunelle, Hector Martin, Ed. Moreau, Jean-Louis Moreau et Zénon Péloadeau. Dans l'assistance nous avons remarqué les étrangers suivants: M. l'abbé Gaboriau, l'un des solistes pour le chant de la messe des morts; Georges Brail, Henri et Alfred Péloadeau, Louis Brunelle, de Montréal; Olyvia Corbeille, de Montréal Nord; Séverin Légrand, de Napierville et autres. La paroisse était largement représentée.

À la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

La messe de Minuit a été célébrée dans notre paroisse avec beaucoup de solennité. M. l'abbé Henri Grégoire officiait. À l'orgue tenu par Mlle Augustine L'Écuyer les chœurs sous la direction de M. Arthur Fontaine, ont rendu la Messe Bordelaise. Les solistes étaient MM. Arthur Fontaine, Lionel L'Écuyer, Albert Bourassa, Zacharie Martin, Arsène Bourlazeon. À l'offertoire l'Adesste Fidéles fut chanté par MM. Arthur Fontaine, Albert Bourassa et le Dr P. A. L'Écuyer. Durant la Communion, des cantiques de Noël furent rendus. À la messe de l'Aurore, les jeunes filles firent les frais du chant, Mlles Emma Deland, Jeanne, Marguerite et Charlotte Desranleau, Georgette Brousseau, Eugénie et Lucienne Lussier, Aida et Aurore L'Écuyer et Mme Alphonse Brault. À la messe du jour il y eut sermon de circonstance par M. l'abbé Henri Grégoire.

### N.-D. DE STANBRIDGE

Dimanche, le 24, avait lieu l'élection d'un marguillier en remplacement de M. F. Fontaine sortant de charge. M. Arthur Poirier a été élu à cette charge.

M. l'abbé Emile Bouchard, du collège de Mont Laurier, est arrivé pour passer le jour de l'An chez sa mère Mme Vve Jos. Bouchard.

Monsieur et Mme Nap. Bessette et M. et Mme Jos. Bédard sont allés à Saint-Césaire, dans le cours de la semaine, en visite chez Mme Vve Louis Coulombe.

Mme H. Gingras, mère de M. le curé Gingras, est allée à Québec, dans le cours de la semaine dernière, visiter sa fille religieuse chez les Soeurs de la Congrégation.

Mme Vve Arsène Roy est à Montréal, en visite chez ses enfants, depuis quelques semaines.

Mlles May et Julia Wehr, de Montréal, sont dans leur famille pour le temps des fêtes.

La Messe de Minuit a été très solennelle, cette année. Le chant sous la direction de Mlle Maria Dussault, a été très bien rendu. M. le docteur Boileau chanta avec Mme le Minuit Chrétiens. Les vieux cantiques de Noël par Mme H. Galipeau, et Mlles A. Gaudreau, C. Dagesse, H. Fournier, L. Gaudreau, Rina Galipeau, A. Courville. Parmi les chœurs, remarquons: MM. H. Galipeau, T. Marois, C. Nolin, M. Coupal, R. Boivin, A. Gervais, A. Galipeau, etc., etc.

Mlle Amanda Gaudreault et son frère, M. Emile Gaudreault ont de retour d'une visite de quelques jours à Montréal, chez leur soeur Mme R. Surprenant.

M. et Mme Joseph Dion, de Bedford, étaient chez Mme Vve Sévère Dion, le jour de Noël.

Mme Vve L. Leduc, de Farnham, est en promenade chez sa fille Mme Wilfrid Bouchard.

M. et Mme Osiat Goudreau, de North Stanbridge, étaient en visite chez M. Alcibiade Dussault, le jour de Noël.

### PHILIPSBURG

Mercredi dernier, un très grand nombre de parents et d'amis s'étaient réunis pour fêter l'anniversaire de naissance de M. Emile Berthiaume. Il y eut présentation de très jolis cadeaux. L'adresse fut lu par Mme A. Rocheleau et les cadeaux furent présentés par M. Rocheleau, et M. Riberdie, M. Berthiaume répondit en termes émus, remerciant les donateurs et ceux qui avaient bien voulu prêter leur concours pour une fête si touchante. Les invités étaient M. et Mme O. Béard, M. et Mme E. Bourdon, M. A. Daigneault et Mlle Laurette Berthiaume, M. et Mme Dalma Fréreau, M. et Mme B. Piette, M. et Mme A. Forget, M. et Mme D. Mertille, M. et Mme A. Lacroix, M. et Mme A. Couture, M. Peillier, M. A. Raymond, M. Brault, A. Germain, P. Jesments, P. Noisieux, Fred Monette, M. et Mme J. Dragon, M. et Mme Gagnon, M. et Mme Stovio, M. H. Gamache, T. Gamache, A. Balchazar, A. Campbell, J. Campbell, M. Jacob et Mlle Anna Campbell, Mlles Aida Piette, Eva Piette, Blanche Martel, Alma Marchand, de Bedford.

De plus, il y eut chant, musique et danse, et déclamation. Un magnifique réveil fut servi et les invités se quittèrent à une heure très avancée.

### A CEUX CONCERNES

Saint-Jean, 4 décembre, 1922.

Le vingt-six mai 1893, fut enregistré à Saint-Jean, sous le No 18734, le testament de feu Rose-Délina Demers, épouse de Athanase Lacoste, lequel testament fut reçu devant le notaire J.-A. Fournier, le 13 août 1868. La testatrice donne l'usufruit et jouissance de tous ses biens à son époux Athanase Lacoste, sa vie durant, et la propriété à ses enfants ou petits-enfants par parts inégales et par lots.

(Signé) J. A. Lussier, Régistrateur.

A Dame Antoine Lacoste 30-2

### NEW BEDFORD

M. et Mme Adrien Bachand, de New Bedford, Mass., font part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille, qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Jeanne-Adrienne. Parrain, M. et Mme Hector Richard, oncle et tante de l'enfant. La porteuse fut Mme Olyvia Richard, Grand'mère de l'enfant. La mère et l'enfant sont en parfaite santé.

### DUNHAM

M. Pierre Archambault est allé à Farnham, samedi dernier.

Mme Auguste Berthiaume, sa fille Lorette, de Bedford, ainsi que M. Daigneault, de Notre-Dame de Stanbridge, en visite chez M. Alcibiade Rocheleau, dimanche dernier.

Les examens de nos écoles se feront les mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine.

M. et Mme Henri Guillotte, leurs trois enfants, de Saint-Armand, rendaient visite à chez M. H. A. Richer, ainsi qu'à la famille Eugène Fontaine dimanche et lundi derniers.

Mlle Aurélie Archambault est allée à Bedford vendredi dernier.

Lundi dernier, avait lieu à Freilighsburg, les funérailles de M. Edouard Boucher, décédé à Farnham, à l'hôpital des Soeurs Grises, à l'âge de 61 ans. Les porteurs étaient MM. Edouard Bélisle, Henri Daudelin, Narcisse Paquette, Armand Bélisle, M. Maximilien Larose conduisant le deuil.

Les familles Elisée Noisieux et Emile Fontaine rendaient visite à M. Alfred Forget, dimanche dernier.

M. et Mme G. O. Grassetto, de Abbotts Corner en visite chez M. Pierre Archambault, ces jours derniers.

M. Origène Roberge, de Granby rendait visite à Mlle Gertrude Fontaine, dimanche dernier.

M. M. Guillet annonce au public qu'il a ouvert une cour à bois au No 58 rue Grant, Téléphone 423 m. 30-4

### A LOUER

Logement au-dessus de la pharmacie Giroux et Poulin, angle des rues Saint-Jacques et Champlain. S'adresser au No 27 rue Saint-Jacques. J. n. o.

### A VENDRE

Mobilier neuf ou de seconde main à des prix réduits à l'occasion des fêtes. Réparations de toutes sortes, chez M. Frank Tétrault, 52 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, J. n. o.

### TERRAINS à vendre

S'adresser à Frs. Payette et Fils. J. n. o.

### A VENDRE OU A ECHANGER

pour une terre près de Saint-Jean ou Ibergville, maisons comprenant 8 logements avec améliorations modernes, bien situées, à Saint-Jean. S'adresser à P. Baudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42. J. n. o.

### A VENDRE

poêle en très bon état, remis à neuf. S'adresser à Geo. Lévesque, 12 rue Richelieu. J. n. o.

### DAMES demandées

pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 29-6

### AVIS PUBLIC

Les parents et alliés et les créanciers de feu David H. Henderson et Norman B. T. Henderson sont convoqués en assemblée au Palais de Justice, en la cité de Saint-Jean, vendredi, le 9 février 1923, à 11 hrs A. M., pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur à la succession vacante desdits David H. Henderson et Norman B. T. Henderson. A Saint-Jean, P. Q. le 28 décembre 1922. L. DESMARAIS, N. P.

### LE CANADA-FRANÇAIS

SAINT-JEAN, P. Q.

16 Rue Richelieu Téléphone 103

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT D'IBERVILLE

Abonnement: Canada, \$1.50 par année

Etats-Unis, \$2.00, payable d'avance.

L.-O. PERRIER

Directeur-Propriétaire

RESIDENCE: 136 rue Grant,

Téléphone 71.

### PETITES ANNONCES

ARGENT TROUVE, rue Richelieu, \$25.00. Prière de le réclamer chez M. M. Rice, 21 rue Saint-Jacques.

SERVANTE demandée immédiatement, ouvrage permanent, bon chez soi. S'adresser chez Wilfrid Blais, coin Allen et, Lemoine. Téléphone 518-3.

PERDU.—Livret de comptes, noir, appartenant à M. Alphonse Delorme, samedi, dans le marché ou sur la rue. Récompense à qui le remettra à M. J. O. Roy, clerc du Marché.

ON DEMANDE une cuisinière expérimentée, avec référence. S'adresser à Nap. Ostiguy, Hôtel Bedford. 31-2

M. Donel Lord, de Montréal, désire acheter des bons de la Victoire, dénomination de toutes sortes et pour n'importe quelle valeur, payables argent comptant. M. Donel Lord sera à Saint-Jean à la résidence de sa mère Mme J. Lord, 133 rue Saint-Jacques, tous les mercredis et vendredis. 31-2

A VENDRE.—Maison à deux logis, située aux Nos. 84 et 86 rue Jacques-Cartier. S'adresser à J. E. Malbeuf, 11 rue Saint-Paul. J. n. o.

### A VENDRE

M. M. Guillet annonce au public qu'il a ouvert une cour à bois au No 58 rue Grant, Téléphone 423 m. 30-4

### A LOUER

Logement au-dessus de la pharmacie Giroux et Poulin, angle des rues Saint-Jacques et Champlain. S'adresser au No 27 rue Saint-Jacques. J. n. o.

A VENDRE.—Mobilier neuf ou de seconde main à des prix réduits à l'occasion des fêtes. Réparations de toutes sortes, chez M. Frank Tétrault, 52 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, J. n. o.

### TERRAINS à vendre

S'adresser à Frs. Payette et Fils. J. n. o.

### A VENDRE OU A ECHANGER

pour une terre près de Saint-Jean ou Ibergville, maisons comprenant 8 logements avec améliorations modernes, bien situées, à Saint-Jean. S'adresser à P. Baudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42. J. n. o.

A VENDRE.—poêle en très bon état, remis à neuf. S'adresser à Geo. Lévesque, 12 rue Richelieu. J. n. o.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 29-6

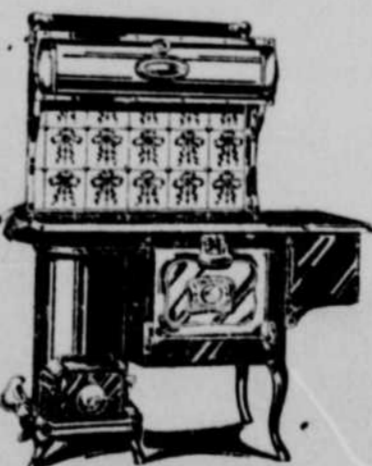
### AVIS PUBLIC

Les parents et alliés et les créanciers de feu David H. Henderson et Norman B. T. Henderson sont convoqués en assemblée au Palais de Justice, en la cité de Saint-Jean, vendredi, le 9 février 1923, à 11 hrs A. M., pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur à la succession vacante desdits David H. Henderson et Norman B. T. Henderson. A Saint-Jean, P. Q. le 28 décembre 1922. L. DESMARAIS, N. P.

NOUS remercions cordialement le public pour tout l'encouragement donné durant l'année écoulée et souhaitons que l'an 1923 apporte à tous, joie, bonheur et prospérité.

PHARMACIE BOURGEOIS  
ARMAND BOURGEOIS,  
Propriétaire.

### Résultat du Concours



La preuve de la valeur de nos POELES et Poêle-Fournaies. 73 vendus du 1er Sept. au 23 Déc.

LES GAGNANTS DU CONCOURS DEVINETTE SONT  
1er Prix, Une chaise Jumbo, valeur de \$10.00.—Aimé Beaudry.  
2ème Prix, Un Panier à Ouvrage, valeur de \$7.00.—Adrienne Merry.  
3ème Prix, Un vélocipède, valant \$7.00.—Gabrielle Merry.

Pour Vos Cadeaux, visitez Notre Magasin, et choisissez dès maintenant, les cadeaux que vous désirez acheter. Nous les garderons et les livrerons lorsque vous le désirerez.

En achetant un Article dans Notre Assortiment de Marchandises, Vous achetez un Cadeau utile et durable et sûr de Plaire.

Venez visiter notre assortiment de Cadeaux utiles et durables. Profitez du 1er Choix.

LeSieur & Frère,  
Pompes Funèbres 95 et 97 rue Richelieu  
Jour 238 En face de l'Hotel St-Jean,  
Téléphone: Nuit 101w - 404 j Saint-Jean, P. Q.

### \$5 - \$10 PAR JOUR

Hommes expérimentés demandés immédiatement pour ville et campagne; chauffeurs et mécaniciens pour autos et camions, vulcanisateurs de pneu, soudeurs oxy-acétylène, pour travailler aux accumulateurs, et à l'électricité. Enseignement pratique dans ces métiers, quelques semaines seulement suffisent. Classes de jour et de nuit. Ecrivez ou demandez personnellement notre Catalogue gratuit; gros salaires; emploi constant.

"Hampden" Ecole d'Arts et Travaux à Gatzline 1438 rue St-Laurent, Montréal. Nous enseignons le métier de barbier, et vous payons pendant l'apprentissage.

### ARGENT

— La Caisse de Dépôt à Primes paye 6% d'intérêt à ses Déposants (3% tous les

# LA PROVINCE DE QUÉBEC

## Forte, Stable et Prospère.

La liste suivante des obligations récentes du Gouvernement et des Corporations Scolaires, indique l'enviable position financière qu'occupe la Province de Québec parmi les provinces du Canada.

### Gouvernement

Montant	Echéance	Int.	Prix obtenu
\$3,500,000	5 ans	6%	104.59
\$3,500,000	5 ans	6%	105.13
\$1,000,000	5 ans	6%	98.53
\$1,500,000	5 ans	6%	99.00
\$2,500,000	10 ans	6%	99.00
\$4,000,000	15 ans	5½%	97.62

### Scolaires

Commission scolaire d'Outremont, \$400,000, 5 ans, 6%, 100.00.  
Commission scolaire catholique de Québec, \$400,000, 5 ans, 5½%, 101.21.

### Municipales

Cité de Québec, \$1,325,000, 10 ans, 6%, 98.17.  
Cité de Sherbrooke, \$212,000, 40 ans, 6%, 98.90.

## Un surplus de \$5,033,419

En prononçant son discours sur le budget, à la Législature, cette année, le Trésorier Provincial, l'Honorable Jacob Nicol, C. R., a pu annoncer un surplus du revenu ordinaire sur la dépense ordinaire, au montant de \$5,033,419, pour l'année financière terminée le 30 juin, 1922. Les recettes ordinaires totales s'établissent

à \$21,609,396, accusant une augmentation de \$5,694,875 sur les recettes ordinaires de l'année précédente. Les recettes supputées pour l'année financière terminée au 30 juin, 1922, s'inscrivaient à \$13,010,743, avec une dépense probable de \$12,806,787, laissant encore un surplus à la province.

## Placement de tout repos pour le capital privé

"The Montreal Gazette" termine comme suit un article de fond traitant des conditions d'affaires dans la Province de Québec:

"Aujourd'hui, Québec éclaire la voie du progrès prudent. Les énergiques aspirations sont largement apparentes. Des villages sont devenus des villes, des villes sont devenues des cités. La main-d'œuvre y est habile, industrielle et stable. On y trouve un bel esprit de patriotisme canadien et une remarquable cordialité entre les races. L'étatisme n'a pas trouvé à y germer, les entreprises privées y sont encouragées et le capital individuel y trouve un placement de tout repos. Québec est justement nommée "La Province de la Prospérité."

## Finances

Au cours des dernières vingt-cinq années, sous les diverses et successives administrations Libérales, les finances de la Province de Québec se sont développées progressivement et de la plus merveilleuse façon. Il y a vingt-cinq ans, ses Revenus Ordinaires étaient de \$4,176,139.00; l'an dernier, ils furent de \$21,609,396. Un déficit de \$239,230.00 en 1898, a été converti en un surplus de \$5,033,000.00. Les surplus totalisés durant cette période, se chiffrent à \$16,912,455.00.

Au fur et à mesure de l'augmentation des revenus, des octrois plus considérables furent accordés aux grands services publics qui sont l'Éducation, l'Agriculture, la Voirie et la Colonisation. Le tableau suivant donne une idée de l'augmentation desdits octrois:

	1897-98	1905-06	1915-16	1921-22
Éducation	\$434,360.00	\$534,460.18	\$1,545,079.48	\$1,752,342.51
Agriculture	193,226.97	210,600.00	470,861.93	1,351,000.00
Voirie	4,000.00	8,000.00	3,984,124.70	6,346,946.73
Colonisation	110,250.00	140,500.00	209,000.00	2,131,998.50

Une comparaison du Revenu et de la Dépense per capita est intéressante et l'état ci-dessous plaira sans doute à nos lecteurs, car il démontre ce que peut faire une administration prudente.

En 1898, le Revenu par tête était de \$2.44; la dépense, de \$3.06; le déficit, de \$0.62 et la dette, de \$28.77.

En 1906, le Revenu était de \$2.81; la dépense, de \$2.79; le surplus, de \$0.02 et la dette, de \$17.44.

En 1916, le Revenu était de \$4.81; la dépense, de \$4.71; le surplus, de \$0.10 et la dette, de \$19.14.

En 1922, le Revenu était de \$9.15; la dépense, de \$7.02; le surplus, de \$2.13 et la dette, \$23.55.

À l'heure actuelle, la Dette Consolidée de la province est de \$55,604,926.00, les fonds d'amortissement placés s'élèvent à \$2,879,674.00 ce qui laisse une Balance Nette de \$52,725,252.

La Dette est largement due au fait que le gouvernement a dépensé \$39,713,300.00 pour la voirie, donné \$1,000,000, à chacune des Universités de Montréal, McGill et Laval et dépensé \$3,503,112.88 pour le développement de nos pouvoirs d'eau. Ces trois chapitres seuls se totalisent à \$43,216,413.00, laissant une balance qui comprend les argents empruntés pour subsides aux chemins de fer et à la Colonisation.

Les Obligations de la Province sont très recherchées par les placiers qui en payent les plus hauts prix. Par tout le pays notre Province est souvent cotée comme la "Saine et Fiable Province de Québec." "La Province de Prospérité" et on l'a souvent appelée la "Roue Motrice du Dominion."

## Des Faits sur le Québec

### LE TERRITOIRE

La Province de Québec est la plus vaste des neuf provinces et son territoire comprend une étendue de 703,653 milles carrés dont 15,969 sont des lacs. La superficie organisée en municipalités est de 24,317,662 acres de 37,996 milles carrés, ce qui démontre que la plus grande proportion de la province n'est pas colonisée. Ceci est dû à l'annexion de l'Ungawa, car le vieux Québec ne comprenait que 187,402 milles carrés au lieu de 703,653. Une comparaison de chiffres donne une meilleure idée de l'étendue du territoire de la Province de Québec. Le milléage carré du Québec est de 703,653; celui de l'Ontario, 407,262; celui de la Colombie Britannique, 255,855; de l'Alberta, 255,285; du Manitoba, 251,832; de la Saskatchewan, 251,700; du Nouveau-Brunswick, 27,985; de la Nouvelle-Ecosse, 21,428; de l'Île du Prince Édouard, 2,184; du Yukon, 207,076; il y a 1,242,224 milles carrés compris dans le Territoire du Nord-Ouest.

L'Annuaire de la Province de Québec pour 1920, traitant du territoire du Québec, fait les commentaires suivants:

### LES FRONTIÈRES

Le Québec est une immense péninsule entourée par les eaux de la Baie d'Hudson, de l'Océan Atlantique, du Golfe Saint-Laurent et de la Rivière Ottawa. L'intérieur n'en est que peu habité. A proprement parler, les rives du Saint-Laurent et de l'Ottawa sont habitées par une population vivant en communautés. Les extrêmes parties inhabitées du Nord sont dans le comté du Lac Saint-Jean et la région de l'Abitibi. Située comme elle l'est dans le centre des provinces de l'est de la Confédération Canadienne, contrôlant presque entièrement la navigation dans le Saint-Laurent et son embouchure, la Province de Québec peut être appelée la porte d'entrée du Canada. Durant huit mois de l'année, aucune importation de l'Europe au Canada ou exportation du Canada vers l'Europe, ne peut être faite sans passer par les ports de Québec ou de Montréal. Cette situation avantageuse assurée à la province plus que la moitié du commerce de tout le Canada.

### LES COURS D'EAU

Québec est bien pourvu de cours d'eau. En plus du majestueux Saint-Laurent qui traverse presque entièrement la province, il y a un nombre d'autres rivières et tout un système de canaux. La rivière Saguenay est navigable jusqu'à Chicoutimi. Un canal relie le Riche-

lieu à la rivière Hudson via le Lac Champlain. Les principaux canaux sur le Saint-Laurent sont ceux de Lachine, de Beauharnois et de Soulanges, et les autres sont celui de Carillon et Grenville sur la rivière Ottawa, et le Saint-Ours et Chambly sur la rivière Richelieu.

### LA POPULATION

D'après des renseignements de source provinciale, la population du Québec, en 1918, était de 2,432,251, dont 1,168,368 urbaine et 1,263,883 rurale. Si l'on déduit de ces chiffres ceux des populations de Québec et de Montréal, on trouve qu'il y a eu peu de variations dans le reste de la province par rapport à l'année 1911. Récemment et surtout depuis dix ans, un bon nombre de petites villes ont progressé notablement, ainsi Trois-Rivières, Shawinigan, Sherbrooke, Hull, Saint-Jean, Grand'Mère, Granby et La Tuque.

### LA COLONISATION

La Colonisation dans la Province de Québec a reçu de l'encouragement et elle est en état de progrès. Le gouvernement dépense chaque année plus d'un demi-million de dollars pour la seule construction de chemins. Les districts au nord du Québec, notamment l'Abitibi, ont progressé rapidement et leurs populations ont atteint les 10,000 dans les six ou sept dernières années.

### L'ÉDUCATION

L'éducation dans la Province de Québec, est divisée en trois degrés: primaire, classique et universitaire. Les écoles primaires sont divisées en quatre catégories—salles d'asile, primaire-élémentaire, intermédiaire et primaire-supérieure. Les écoles primaires-élémentaires sont les plus répandues et sont fréquentées par les enfants entre les âges de 5 à 14 ans. Les primaires-intermédiaires sont les écoles modèles et il s'en trouve une dans presque tous les villages de la province. L'école primaire-supérieure aussi appelée académique, complète le cours d'études primaires dont la durée est de huit années. Il y a 300 de ces écoles dans la province.

L'instruction secondaire est donnée par les collèges classiques et les écoles supérieures et elle constitue la préparation à l'étude des professions libérales.

L'instruction supérieure est donnée dans les quatre universités de la province, les McGill, Montréal, Laval et collège Bishop de Lennoxville.

Il y a encore quatorze écoles normales, douze écoles des arts et métiers, trois écoles d'agriculture, plus de cinquante écoles des sciences domestiques, une école d'industrie laitière, une école des Hautes Études Com-

merciales, à Montréal, cinq écoles techniques et quatre écoles pour les sourds-muets et les aveugles.

### LES PÊCHERIES

La Province de Québec possède des pêcheries qui se classent parmi les plus importantes du monde. Elles sont de deux catégories: les maritimes contrôlées par le Gouvernement Fédéral, et les pêcheries de l'intérieur, contrôlées par le Gouvernement de Québec. Les poissons de mer sont la morue, le hareng, le homard, le maquereau, l'aiglefin, la truite, le flétan, la merluche, le phoque et la baleine. Les poissons de l'intérieur sont le saumon, la truite, l'anguille, la carpe, le petit brochet, le gros brochet, la perche, le rochier, le poisson blanc et l'esturgeon. La truite Touladi ou Fourchette se trouve dans divers lacs, tandis que le Lac Saint-Jean, ses affluents et les cours qu'il alimente sont renommés pour leur ouananiche, espèce rare de saumon. Le gouvernement Provincial accorde aux individus ou aux clubs de pêche brevetés, à bail annuel, le droit exclusif de pêcher dans certains lacs et certaines rivières, dans un territoire dont la superficie est déterminée. Il y a quatre incubateurs qui servent à repeupler les lacs et rivières de truites et de saumons.

### LES MINES

La valeur totale de la production minière dans la province, dépasse \$20,000,000. Les mines d'amiante contenant pratiquement toute l'amiante du monde, produisent la moitié de ce montant, emploient 4,000 hommes et payent en gages environ \$4,000,000. La province est bien pourvue de carrières de grande valeur.

### LES POUVOIRS HYDRAULIQUES

Le pouvoir des rivières et cours d'eau de la province est estimé à près de 15,000,000 de chevaux et, de ce total, il y en a 900,000 de développés. Le développement des forces hydrauliques est sous la direction de la Commission des Eaux Courantes de Québec. Deux imposants barrages ont été construits. Le Barrage Gouin, à La Loutre, sur le Saint-Maurice, est le plus grand au monde. Sa contenance est de 160,000,000 de pieds cubes et sa nappe d'eau est de 300 milles carrés. L'emmagasinage assure un développement régulier et continu de plus de 12,000 pieds cubiques par seconde, à Shawinigan. Le barrage sur la rivière Saint-François emmagasine 12,000,000,000 pieds cubes. Le rapport de la Commission quant à ce que peut fournir le Lac Saint-Jean, indique que si l'on y construisait un barrage, on triplerait la puissance des Petite et Grande Décharge qui en découlent et on obtiendrait une puissance de 800,000 H. P.

Cartes Professionnelles

LUCIEN LACHANCE
PIANISTE-PROFESSEUR
Lundi et Jeudi seulement.
Téléphone 141 110 rue Grant

L. DESMARAIS.
NOTAIRE
Successor de T. Brassard et dépositaire du gref de J. U. A. Tremblay.
BUREAUX: 12 rue Jacques-Cartier
Téléphone 266 SAINT-JEAN
Et à Lacolle Qué., chaque mercredi

ARMAND BROUSSEAU
NOTAIRE ET COMMISSAIRE
Saint-Jean, P. Q.

J. AMEDEC BRIN
NOTAIRE
41 rue Saint-Jacques
Téléphone Bell SAINT-JEAN.

ANDRE REGNIER,
AVOCAT
No 34 rue Saint-Charles.
Angle Jacques-Cartier
SAINT-JEAN
Tél. 269.

B. P. BOITE 423
Etude: 224 Rue St-Jacques
Tel. Bell: Etude 142; Résidence 263
STANISLAS POULIN, C. R.
B. A., LL. L.
AVOCAT
Saint-Jean, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.
AVOCAT
20 rue Jacques-Cartier.
SAINT-JEAN, P. Q.
Téléphones: Bureau 190, Résidence 130

IVAN SABOURIN, B. C. L.
AVOCAT
Etude: 4 rue Champlain
SAINT-JEAN.
Téléphone 140 Casier Postal 606

JACQUES CARTIER
AVOCAT
61 rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. Bell 261 Casier postal 121
Avocat de la cité de St-Jean.

ETIENNE GUILLET
Professeur de Piano, d'Orgue et d'Harmonie
(Membre du conservatoire National)
Leçons données à domicile ou à son Studio.
7 rue Saint-Charles SAINT-JEAN

HOPITAL GENERAL
Téléphone 81
183 rue Richelieu SAINT-JEAN
CHIRURGIE, MATERNITE,
MEDECINE
Chambres aérées et bien pourvues,
service médical de jour et de nuit.
-Matrones et infirmières en permanence.
Dr E.-N. Chevalier Dr N. A. Sabourin

DR. W. H. MONET
CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS 9 à 12 hrs. a. m.
1 " 5 " p. m.
7 " 8 " p. m.
88 Richelieu
St-Jean, P. Q.
Tél. Bell 352

Jr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE
110 rue Richelieu St-Jean
Téléphone 557

Dr. ARMAND GERVAIS,
L. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE
82 rue Richelieu SAINT-JEAN
Consultations: 9 à 12 hrs a. m.
1 à 5 " p. m.

DR LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

Dr. OSCAR LABERGE
Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations: 2 à 5 p. m. Tél. 477.
Iberville, 9 à 11 a. m., 7 à 9 p. m. Tél. 28
IBERVILLE, QUE.

GEO. PHENIX, M. D.
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
MEDECINE GENERALE
47 RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422 SAINT-JEAN

HOPITAL VETERINAIRE
Dr. J.-A. Vian, Prop.
8 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN
Pension pour chevaux et chiens.
Traitements des plus modernes.
Téléphone 452 F

L. J. T. DECARY
ARCHITECTE
7 Jacques-Cartier
SAINT-JEAN

Nettoie
Parfaitement
les Mains
Contient de la Glycerine

SANTAL
MIDY
Santol Midy est le remède le plus sûr et le plus agréable pour combattre les infections urinaires.

"FRUIT-A-TIVES"
LUI SAUVA LA VIE

Co Médicament à Base de
Fruits soulage Toujours

917 RUE DORION, A MONTREAL
J'ai terriblement souffert de la dyspepsie.
Il m'arriva de lire que Fruit-a-tives était bon pour les maux d'estomac et la digestion. J'en fis l'essai.
Après en avoir pris quelques boîtes, j'étais débarrassée de la dyspepsie et ma santé générale était rétablie.
Je vous écris pour vous dire que je dois la vie au "Fruit-a-tives"
Mlle ANTOINETTE BOUCHER.
50e. la boîte: les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.
Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

Commerce

REVUE DE LA SEMAINE

EPICERIE ET PRODUITS ALIMEN-
TAIRES

Le marché de l'épicerie est dans d'excellentes conditions et les perspectives semblent être meilleures. Le volume des affaires n'a peut-être pas subi une grande augmentation mais les prix sont fermes.

Le sucre est ferme, mais les marchands en gros sont d'avis que les cours vont fléchir avant la fin du mois, grâce à l'arrivée de la nouvelle récolte bientôt. Les céréales sont stationnaires avec une tendance à la baisse et une plus grande activité dans la concurrence. Le café est fort et inchangé, avec une bonne demande. La fillette de coton est très ferme. Les produits en conserve sont en bonne demande, mais les prix sont fermes, surtout les tomates qui sont en hausse. Après le jour de l'an on prévoit que ces produits auront un marché plus actif. La farine et ses dérivés sont stationnaires et fermes. Le marché des noix est incertain, par suite de la qualité généralement inférieure des envois. Les prix cependant, sont bien maintenus.

Les fruits secs sont actifs, mais les négociants prévoient un marché plus facile. Après le premier de l'an. Les grossistes sont très fermes et sont très demandés aux Etats-Unis. Les épices sont calmes, avec une demande modérée et des prix stationnaires. La mélasse et les sirops sont fermes et inchangés. Le riz est sans changement. Le marché des légumes est stationnaire, mais les auberges sont en hausse et cotent \$20 le haril. Les patates sont également plus fermes à \$2.25 le panier. Les arbres de Noël sont assez nombreux sur le marché, cette année, et cotent de 15 à 25c chacun.

Le thé s'est encore raffermi et les négociants en gros sont d'avis que le thé sera fort pendant plusieurs mois. Une hausse générale est attendue d'un moment à l'autre.
Les oranges sont plus faciles et les fruits se vendent bien. La qualité des oranges est plutôt médiocre, mais elles sont abondantes; on prévoit même une baisse de prix bientôt.

FERRONNERIE ET PEINTURE

La quincaillerie est relativement active, à cette époque de l'année, et de bonnes ventes sont faites avec les articles spéciaux pour les fêtes de Noël et du jour de l'an. Le rajustement des prix et des valeurs se poursuit dans la quincaillerie. Le fil de fer barbelé est en hausse légère. Le fil de fer en torsade mais uni est en hausse de 10 cents par livre et cote actuellement \$5.30 les 100 livres.
L'escompte des bûches et des pelles a été révisé avec une augmentation de

5 à 6 pour cent. Cet escompte est fort et le plomb est ferme.
actuellement de 50 pour cent au lieu de 63 pour cent. La hausse de la matière brute est la cause de la hausse de la plupart des articles en acier. L'étain, sur les marchés primaires des métaux, continue à être fort et cela influence considérablement la soudure qui peut hausser d'un moment à l'autre. Le zinc est toujours pendant quelques semaines encore.

La Banque Royale du
Canada

ETAT GENERAL
30 NOVEMBRE 1922
PASSIF

Table with financial data: AU PUBLIC, Déposits ne portant pas intérêt, Déposits portant intérêt, Billets de la banque en circulation, Balance due au gouvernement fédéral, etc.

ACTIF

Table with financial data: Monnaie courante, Billets du Dominion, Monnaie des Etats-Unis et autres monnaies étrangères, Déposits dans les réserves centrales d'or, etc.

H. S. HOLT, President. EDSON L. PEASE, Directeur Gérant. C. E. NEILL, Gérant Général.

CERTIFICATS DE VERIFICATEURS

Nous faisons rapport aux Actionnaires de la Banque Royale du Canada: Que toutes les transactions de la banque qui sont venues à notre connaissance ont été dans notre opinion, en dehors des pouvoirs de la banque.

COMPTÉ DE PROFITS ET PERTES

Table with financial data: Balance au compte des profits et pertes, le 30 novembre 1921, Profits pour l'année après avoir déduit les frais d'administration, etc.

H. S. HOLT, President. EDSON L. PEASE, Directeur Gérant. C. E. NEILL, Gérant Général.

MADAME PIERRE ROY,
Middle St-Louis, (Gloucester), N.B.,
obtient guérison complète par

LES PILULES ROUGES

Elle était âgée de 60 ans et pensait ne jamais revenir à la santé.
Deux autres dames aussi bien connues emploient ce grand remède et se guérissent.

ployées ont fait de moi une autre personne. Je suis forte maintenant. J'ai de l'ambition à mon ouvrage. Je mange bien et j'ai beaucoup engraisé. Mes vêtements, qui étaient constamment dans que, état pitoyable je me trouvais, sont émerveillés de me voir si bien portante. Mme Oscar Polrior, 1032, avenue Gartrude, Verdun, P. Q.

Depuis longtemps ma santé était chancelante; ma digestion se faisait si difficilement que même la nourriture la plus légère me causait des douleurs d'estomac et je souffrais tant que mon sommeil était troublé. Le matin je me levais très faible, nerveuse et découragée. Je décidai un jour d'aller consulter le Médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, car les remèdes que j'avais pris jusque-là n'avaient eu aucun effet. Je dois ma complète guérison aux Pilules Rouges et c'est pour moi un devoir de les recommander. Mme Cléophas Miron, 239, avenue Hôtel de Ville, Montréal.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centimes la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN, Ltée, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Wrigley's Nips advertisement featuring a child eating gum, product packaging, and text: 'Grands et Petits se régalent de ce bonbon recouvert d'une couche sucrée à la menthe—Qui fond dans la bouche: Mais la gomme à l'intérieur demeure, aide la digestion, blanchit les dents, rafraîchit la bouche et adoucit la gorge.'

Macdonald's Crown advertisement: 'MACDONALD'S CROWN TABAC NOIR A CHIQUER 2 PALETTES POUR 25¢ Le Tabac avec un cœur'

Gramophones Columbia advertisement: 'GRAMOPHONES COLUMBIA Pour vos Tapisseries, Verreries, Vaisselles de toutes sortes, Jouets, Livres et Cahiers d'écoliers, Achetez maintenant. Nos prix sont les plus bas. JOS. BOUDREAU, Fils, LIBRAIRE'

McLaughlin Buick & Chevrolet advertisement: 'McLAUGHLIN BUICK & CHEVROLET Variété pour 1923 des L'AUTO McLAUGHLIN Modèles Chevrolet est la voiture par excellence pour toutes les saisons. Les nouveaux modèles sont plus beaux que jamais. 15 Modèles distinctifs 9 Nouveaux Master Six 6 Nouveaux Master Four Pour informations s'adresser à Lasnier & Galipeau, Angle Richelieu et St-Georges.'



Mme PIERRE ROY



Voici de l'argent dans votre poche!

Le pardessus "HARDING" est chaud, commode et confortable et, en plus, il a du style et de l'élégance—

le prix  
\$35<sup>00</sup>

Le meilleur pardessus fait au Canada à ce prix-là

**Frs. Payette**

Commandes par la poste promptement exécutées

# Mrs. Payette

ST. JEAN, P.Q.

Quelques suggestions pour cadeaux

**Belles Cravates de Soie Importées**

Nous offrons un assortiment considérable, comprenant des soies Suisse, Italienne et Française, dans les plus nouveaux dessins. En vente depuis 50c. à \$3.00.



Magnifiques  
Chemises

Dans les plus beaux styles. Encolures de 14 à 18 aux prix de 90c. à \$8.00.

**Cadeaux Pratiques**  
Vestons de Fumeurs en drap, collet, poches et manchettes garnis de soie brochée.

Aussi de superbes Robes de chambre pour hommes, confectionnées en Angleterre, dans différents modèles.

Nos Magasins sont **OUVERTS TOUS LES SOIRS** durant ce mois



Grand fauteuil en chêne massif, fini fumé, ayant une couverture meilleure que le cuir, dossier ajustable et appui-jambe à volonté, d'un goût et d'une richesse très recherchés.  
NOTRE PRIX \$40.00

Pharmacie finie blanc ivoire, grandeur 14 x 19, ayant miroir et beaucoup d'espace à l'intérieur afin d'y placer une quantité infinie de médicaments.  
Au prix de \$7.50

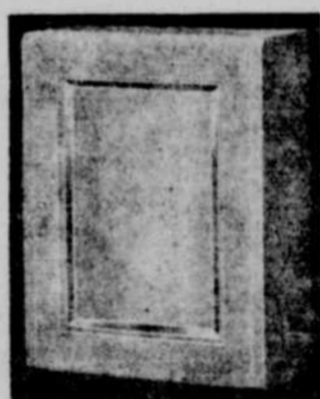
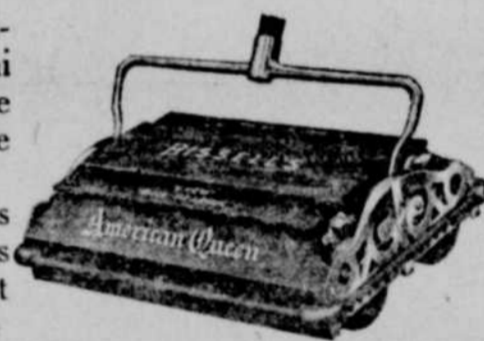


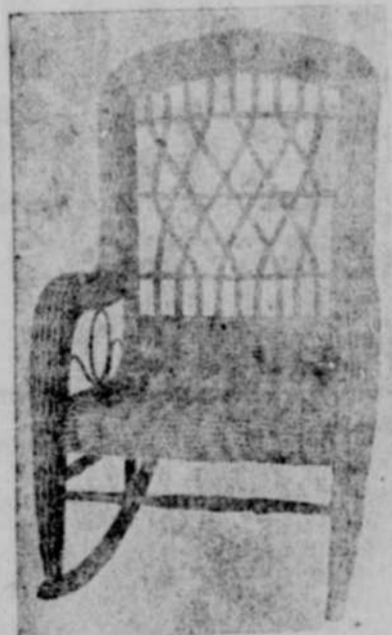
Table pour porte-cartes, en bois franc massif, ayant une grosse colonne des plus solides. Grandeur du dessus 12"  
Prix \$4.50



Table de salon faite de chêne au fini acajou, grandeur de 24 x 24, au prix de \$6.00.  
Nous en avons beaucoup d'autres dont les prix varient de \$3.00 à \$25.00.



BALAYEUSES aux prix de \$5.00, \$6.00 et \$7.00.

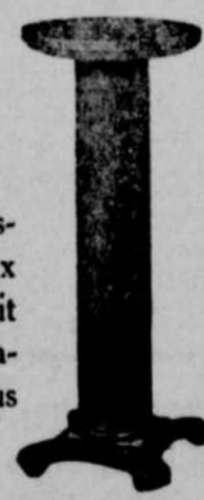


Chaise bercante en rotin, des plus confortables, forte, ayant un rouleau en bas de l'arceau; d'apparence de \$12. et au-dessus. La vendons au prix de \$5.95.



COLONNES

Nous avons un assortiment des mieux et d'un style parfait aux prix raisonnables de \$3.00 et plus



Pupitres des plus commodes, faits de bois franc massif et finis Quart de chêne, ayant une grande armoire au bas. L'intérieur de l'écrtoire comprend beaucoup de casiers et notre prix est de \$25.00

Ce sont là des chances exceptionnelles pour vos achats de ce mois et il ne reste que quelques jours.

Rappelez-vous que même à ces prix vous aurez des chances sur nos **DEUX CHEVROLETS**.

**O. LANGLOIS & Co. Ltee.,**

**3 MAGASINS - - 96, 127 et 146 rue Richelieu**

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

Mme E. Barrette, M. Georges Thuot, Mme Thuot et leurs filles Georgette et Gilberte, de Montréal, étaient en visite à Saint-Jean, à l'occasion de la fête de Noël, les hôtes de M. et Mme J.-A. Roy.

M. J.-Alm Perrier et ses filles Marie-Reine et Gabrielle, de Windsor Mills, sont venus passer la Noël dans les familles L.-O. Perrier et J.-H. Perrier, de cette ville.

M. J.-A. Comtois, du Garage A. N. Lareau, de cette ville, partira samedi pour une quinzaine de jours en vacances chez ses parents à Saint-Hugues, P. Q.

M. Jos. Bernier passera les fêtes du Nouvel An chez son père, à Lotbinière, P. Q.

M. et Mme Jacques Cartier passeront le jour de l'An à Québec, dans la famille de Mme Cartier.

M. J.-Elisée Morin, assistant-secrétaire de la cité, passera le congé du Nouvel An dans sa famille, à Saint-Blaise.

M. le Dr J.-A. Viau, M. V., et Mme Viau sont de retour de Fall River où ils ont passé la semaine de Noël.

M. Alexander MacLean, du "News", passera le jour de l'An à Lachute, Qué.

M. et Mme J.-A. Roy sont partis pour Québec où ils passeront les fêtes du Nouvel An.

REMERCIEMENTS

M. Georges Saint-Germain propriétaire de Louis McNulty Enregistré, remercie ses clients pour leur excellent patronage et leur offre ses meilleurs souhaits de bonne année.

M. J.-P. Meunier, bijoutier, offre à ses clients et amis, ses remerciements pour l'encouragement qu'ils lui ont donné dans le passé, et ses souhaits de Bonheur et de Prospérité pour 1923.

MM. LeSieur & Frère, qui considèrent leurs clients comme des amis, les remercient pour leur estimable patronage et leur souhaitent une année de bonheur et de prospérité.

Que la nouvelle année apporte à tous Santé, Bonheur et Prospérité. Pharmacie Régnier.

M. Joseph Boudreau fils, marchand, offre ses meilleurs souhaits de prospère nouvelle année à tous ses clients et amis et lui profite de l'occasion pour les remercier de leur généreux encouragement dans le passé.

M. le Dr Wilfrid Monet, dentiste, désire aussi remercier sa nombreuse clientèle pour son encouragement passé et lui souhaiter bonne et heureuse année.

LA VERITE TOUTE NUE

La jeunesse est l'avenir. Quiconque s'en désintéresse fait fausse route et n'aboutit à rien. Quant à ceux qui ont la prétention de la former en dehors de toute discipline religieuse, ce sont des insensés qui veulent des effets sans cause, et du pain sans farine.

CONGÉ DES FÊTES

Depuis samedi dernier, professeurs et élèves du couvent de la Congrégation de Notre-Dame et ceux des élèves des écoles sous le contrôle de la commission scolaire, sont en vacances pour deux longues semaines. De fait, la rentrée, dans tous les cas, est fixée au lundi, 8 janvier prochain.

LE MAIRE AUX CITOYENS

Son Honneur le maire a adressé aux journaux les souhaits qu'il formule pour le peuple de la cité de Saint-Jean, à l'occasion de la nouvelle année. Il adresse le message suivant:

"Au moment d'entrer dans l'année nouvelle, il m'est doux d'offrir au peuple de cette cité mes vœux les plus fervents de prospérité, de paix et de bonheur.

"Je m'unis à tous les citoyens pour remercier la Providence des faveurs qu'Elle nous a réservées au cours de l'année qui s'achève, et pour La prier de favoriser encore, en 1923, les efforts de tous dans la voie du vrai progrès."

(Signé) A. BOUTHILLIER

CALENDRIERS REÇUS

Nous accusons réception de jolis calendriers pour 1923, des maisons suivantes: Epicerie Simpson—E. Lanoie propriétaire.—Les Prévoyants du Canada, Dr J.-A. Viau, M. V., La Banque Nationale, J.-H. Perrier, épicière, Georges Saint-Germain (Le McNulty Enregistré) marchand de chaussures, Chaput & Fils, Valentin Trahan, LeSieur & Frère, Garage "Lasnic et Galtipou, L. D. Marchesseault, et W. R. Massé, peintre-entrepreneur.

MALHEUREUSE FONTAINE

Pour la seconde fois en l'espace d'un an, la fontaine de la Place du Marché a été cultivée par des attelages sans conducteurs. Vendredi après-midi, deux chevaux attelés à une voiture à foin, sont partis de la balance publique, sans doute fatigués d'attendre, et ont dévalé la Place du Marché. Ignorant le règlement municipal qui commande la circulation par la droite, les chevaux en question ont pris par le centre et n'ont pu éviter la fontaine qui a dû être soulevée. On en sera quitte pour la remettre en place et faire une enquête sur le compte de celui qui avait charge de l'attelage.

SUCCES DANS L'ENSEIGNEMENT

Mademoiselle Flora de Gagné, institutrice à l'Académie de Saint-Jean, vient de recevoir par l'entremise de Monsieur Marlin, inspecteur, une prime de vingt piastres, pour succès dans l'enseignement.

LE SERVICE DES VIDANGES

A une séance spéciale tenue hier soir, le conseil de ville, à la requête de nombreux citoyens, a consenti à rétablir le service des vidanges qui est repris aujourd'hui même. Avis aux citoyens d'avoir à déposer les réceptifs sur la rue, comme durant l'été.

CONGRES VÉTÉRINAIRES

Le Dr J.-H. Villeneuve, professeur à l'École vétérinaire de l'Université de Montréal, vient d'être nommé secrétaire de l'American Veterinary Medical Association, pour la province de Québec. On sait que cette puissante organisation tiendra son congrès annuel à Montréal, en 1923. En qualité de représentant de l'École vétérinaire de Montréal, le Dr Villeneuve est allé récemment à Saint-Louis, Mo., en compagnie du Dr M.-C. Baker et du Dr Frederick Torrance, pour faire choisir Montréal comme siège du prochain congrès de l'association.

La mission a été couronnée de succès. Les vétérinaires américains se réuniront donc à Montréal le 20 au 24 août prochain. Les congressistes de Chicago arriveront par convoi spécial. Les compagnies de chemins de fer, la Chambre de Commerce, le Board of Trade, l'Automobile Club, la "Greater Montreal Publicity Co." et d'autres organisations ont promis leur appui pour assurer le succès du congrès.

L'ARBRE DE NOËL A L'HOPITAL N.-JEAN

La préparation de l'arbre de Noël, à l'Hôpital, par les Chevaliers de Colomb de cette ville, a été un réel succès cette année; et la Supérieure de cette institution se dit enchantée de la générosité des citoyens pour les pauvres de l'hôpital.

Les Chevaliers de Colomb se sont montrés réellement généreux, et les provisions reçues étaient en bien plus grande quantité cette année que l'an dernier.

A onze heures A. M., le jour de Noël, les citoyens étaient invités à faire la distribution des cadeaux aux pauvres et au personnel de l'institution. Aussi, plusieurs Chevaliers de Colomb et leurs épouses ont assisté à cette fête vraiment admirable. M. l'abbé Joseph Jude, du collège de Saint-Jean, s'est fait l'interprète des donateurs pour offrir des souhaits de Joyeux Noël et de Nouvel An et a donné à tous une bénédiction.

L'œuvre de l'Arbre de Noël à l'Hôpital est admirable et elle devra subsister. Les RR. SS. sont reconnaissants envers les donateurs à l'Arbre de Noël et elles les remercient du profond de leur cœur.

LA MESSE DE MINUIT A L'HOPITAL SAINT-JEAN

Le personnel de l'Hôpital a été favorisé, cette année, d'une belle Messe de Minuit, célébrée par M. l'abbé Charrest. La nombreuse assistance composée des religieuses de l'hôpital, des employés, malades et vieillards, ainsi que de quelques personnes du dehors, remplissait la chapelle et le corridor attenant.

Le chœur de chant, dirigé par Madame (Dr) S.-H. Brosseau, a fait entendre les plus beaux cantiques de Noël. L'exécution en a été parfaite. Les solistes étaient: Mme M. LeSieur, Mme E. Bonneau, Miles M.-A. Therrien, T. Hébert et J. Trahan. Les dignes chanteuses se sont retirées après avoir pris un léger réveillon.

Les religieuses de l'hôpital désirent témoigner leur reconnaissance aux dames chanteuses qui ont accepté de si bonne grâce, et qui, pendant les trois messes, ont fait entendre leurs chants si harmonieux, et en même temps si pieux. Un grand merci s'adresse aussi à Mile A. Audelin, accompagnatrice et à Mile T. Bélanger qui a bien voulu relever l'éclat de cette fête, en apportant le concours de son talent de violoniste.

NOËL DANS NOS EGLISES

La fête de Noël est toujours une occasion de déploiements extraordinaires de ferveur dans nos églises. Dans les plus humbles comme dans les plus luxueuses, les décorations, les chants, la musique sont d'un caractère tout à fait exceptionnel et portent un cachet particulier à la fête. Cette année, comme par le passé, dans les églises de notre ville, on a mis en oeuvre tout ce qui pouvait contribuer à donner à la fête son caractère particulier. Les temples resplendissaient sous l'effet du luminaire intense, les autels étaient ornés de fleurs, les officiants portaient les plus beaux et les plus riches habits sacerdotaux et, des jubés, s'élevaient vers les voûtes les accents les plus harmonieux. Messes des meilleurs auteurs et cantiques naïfs et touchants ont tenu sous le charme et l'émotion, des foules compactes de personnes âgées, d'adolescents et de tout jeunes qui, longtemps d'avance, se préparaient à assister au spectacle grandiose d'une messe de minuit. Des milliers de personnes ont fait, cette nuit-là, la sainte communion.

A la messe du jour et aux autres offices, l'atmosphère était demeurée la même et les églises étaient de nouveau très fréquentées et, pour tout résumer, disons avec chacun que nous avons eu une fête de Noël semblable en tout point aux plus splendides d'autrefois.

M. W. LANDRY REHABILITE

La Cour d'Appel vient de rendre jugement sur l'appel pris par M. Wilbrod Landry, de Lacolle, contre le verdict rendu par les petits jurés lors du premier terme des assises de la cour criminelle du district d'Iberville.

Les jurés avaient rendu un verdict de coupable de parjure contre M. W. Landry, et son avocat, Mre Stanislas Poulin, C. R., avait porté la cause devant la Cour d'Appel.

Avant le verdict, Mre Stanislas Poulin avait fait une motion demandant la libération de l'accusé, parce que, prétendait-il, la couronne n'avait pas prouvé légalement l'assésmentation de l'accusé lorsqu'il avait fait les déclarations formant la base de l'accusation de parjure.

La Cour d'Appel a maintenu la présentation de Mre Poulin et a cassé et annulé le verdict rendu contre M. Landry.

LES OBSEQUES DE M. J.-A. LOMME

Samedi dernier, en cette ville, ont eu lieu les funérailles de M. J.-A. Lomme, ex-président de la compagnie J.-A. Lomme Limitée. Une foule considérable a accompagné la dépouille du regretté disparu jusqu'à l'église Saint-Jean où avait lieu le service funèbre. Dans cette foule on remarquait les Chevaliers de Colomb en corps, le maire de la cité, le Dr A. Bouthillier, M. A. L., le député au parlement fédéral, M. A.-J. Benoit, plusieurs échevins de Saint-Jean, des représentants du commerce et de l'industrie de Saint-Jean et de Montréal, un grand nombre de parents et d'amis.

Une voiture totalement chargée des offrandes florales précédait le corbillard.

Le deuil était conduit par M. René Lomme fils du défunt et par M. Henri D'Orsennens son gendre.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Brosseau, Alphonse-F. Gervais, Narcisse Lord, Eugène Archambault, N. P. Louis Dubois et Alexis Marcell.

L'église c'est M. le curé J.-E. Coursol qui a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. le chanoine Arthur Papineau supérieur du collège Saint-Jean, qui avait pour diacre et sous-diacre, M. l'abbé Joseph Dalpé, procureur du collège, et M. l'abbé Chs.-E. Desmarais, vicar.

Dans le chœur on remarquait M. le curé J.-E. Coursol, de Saint-Jean, M. le curé P.-D. Labrèche, de Notre-Dame Auxiliatrice, MM. les abbés Ernest Labelle, directeur du collège, LaFortune, Mathieu, Boulé, Jude et Bissonnette, professeurs au collège. Dans la nef, les RR. SS. Grises de l'Hôpital Saint-Jean et les élèves des écoles de la ville.

A l'orgue tenu par le professeur Etienne Gallet, le chœur dirigé par Mre T. Brassard a chanté la messe pour les défunts.

Les restes de M. Lomme ont été déposés dans le cimetière de Saint-Jean. MM. LeSieur & Frère avaient la direction des funérailles.

A la famille éprouvée, nous réitérons l'expression de nos condoléances. OFFRANDES DE FLEURS: Une colonne, par les enfants du défunt; Un cousin, Dr Levasseur et son fils Jacques; Un cousin, Le Club Kiwanis de Saint-Jean; Un cousin, Le Club Champlain, de Saint-Jean.

Une couronne. — MM. Alphonse et Hector Racine, Montréal; Dr et Mme Geo. Tassé, Hon. H.-B. Rainville, et M. Paul Rainville, Montréal; E.-B. Wallace & Co. et L.-W. Anderson Ltd, M. et Mme Hector Papineau, R.-A. Rodden & Co., M. et Mme J.-A. Prézéant, M. et Mme J.-H. Rainville, M. Philippe Lecours, The W.-R. Brock Co. Ltd, Mme J.-H. Dorais, M. Charles Shea, MM. Gustave et Ernest Rainville, M. et Mme R.-D. Brodie, McIntyre Son & Co. Ltd, Greenfield Ltd, M. Eudore Larue.

Une gerbe. — M. et Mme E.-H. Lancôt et M. I. Hevey, M. et Mme Victor Delage, M. et Mme John Savoy.

OFFRANDES DE MESSES:

Les employés du magasin Lomme, M. et Mme T. Brassard, Mme J. Dumont, Mme J. Church, M. I.-D. Rainville, Mme J. Chagnon, La famille N. Lord, Mile Hortense Brault, Mile Laetitia Hudon, Mme J.-E. Mollere, Mme Léa Sabourin, M. et Mme René Raymond, La famille McNulty, M. et Mme Eugène Bessette, La famille Alphonse Gervais, L'honorable Georges-E. Amyot, Conseiller Législatif, M. et Mme Eug. Oulmet, Hon. Juge et Mme Désirée, M. et Mme H.-F. Rainville, M. et Mme Wilfrid Brosseau, M. et Mme E. Melançon, M. P.-J. Plante, Mile Richardson, L'Administration du Service postal du district de Montréal et son personnel; M. et Mme Jos. Boudreau Fils, M. et Mme Hervé d'Orsennens, M. et Mme Eug. Papineau, Mile Elia Dixon, Mile Eva Patenaude, Mme Edmond Rainville, Mme Edouard Papineau, M. et Mme Luc Papineau, M. Germain Poulin, M. et Mme P.-J. O'Caïn, M. et Mme Armand Cloutier, M. et Mme F. McNulty, M. et Mme G.-A. Rainville, M. C.-A. Laberge, M. E.-P. Garneau, M. G. Saint-Germain, M. et Mme Louis Gratton, M. et Mme Benoit Lomme.

Et de nombreux témoignages de sympathies.

LOI CONCERNANT LES VEHICULES MOTEURS

La Chambre provinciale a étudié assez longuement le bill présenté par l'honorable M. Nicol, Trésorier provincial, et concernant les véhicules-moteurs.

La plupart des nouveaux amendements apportés à cette mesure ont trait à la vitesse qui peut être faite dans les campagnes et les villes, aux pénalités imposées à ceux qui enfreignent la loi, quelques amendements ont aussi trait aux camions-

automobiles, aux véhicules de commerce, aux tracteurs à remorque ainsi qu'aux tenanciers des garages.

Un des principaux amendements règle la vitesse des autobus à seize milles à l'heure et pour camions qui possèdent des bandages entièrement pneumatiques, s'ils ont une charge quelconque à transporter, ils ne pourront faire plus de douze milles à l'heure et s'ils ne portent aucune charge, il leur sera permis d'aller jusqu'à quinze milles.

Quant aux autos, la vitesse reste la même, c'est-à-dire vingt milles à l'heure dans les villes et trente milles dans les campagnes. Toutefois, les pénalités sont plus sévères et pour ceux qui dans les campagnes feront plus de quarante milles, leur chauffeur perdra immédiatement sa licence. Si l'infraction est moins grave, deux amendes pourront être infligées pour les deux premières offenses, mais à la troisième, le coupable se verra aussi privé de sa licence.

Une clause du bill défend à tout convoi-moteur de circuler sur les chemins publics à moins que le lieutenant-gouverneur en conseil ne le permette, sous certaines conditions qui devront être observées.

Il sera de plus défendu à toute personne de tenir un garage, à moins d'avoir obtenu du trésorier provincial une licence dont il devra au préalable verser le paiement. Le porteur du permis ou de la licence sera tenu de tenir un registre dans la forme indiquée par le contrôleur du revenu de la province, ce registre devant être ouvert pour l'inspection par tout officier chargé de l'exécution de la loi ou de toute autre personne autorisée à cet effet par le trésorier.

Le lieutenant-gouverneur se réserve encore le droit de réglementer l'usage des lanternes et la couleur comme l'intensité de leurs feux, d'exiger que les véhicules-moteurs soient munis de dispositifs pour enregistrer la vitesse faite à l'heure et que les autobus et les véhicules-moteurs ou de commerce soient munis de dispositifs réglant la vitesse automatiquement, d'exiger un certificat de capacité visuelle pour conduire un véhicule-moteur, de réglementer les signaux indicateurs et les postes d'arrêt le long des routes, de restreindre la capacité et les dimensions des autobus, d'en réglementer la construction et l'emploi, au point de vue de la circulation, de la sécurité du public et de la protection des chemins.

LA LIGUE DE HOCKEY

On trouvera plus bas l'ordre officiel des parties qui seront jouées par les équipes de la Ligue de Hockey de la Cité de Saint-Jean. Cette ligue se composera des clubs suivants: Champlain, Chevaliers de Colomb, Dragons et Singer.

Toutes les parties seront jouées d'après les règles de l'Association Canadienne de Hockey Amateur (C. A. H. A.), moins quelques modifications que la direction fera connaître dans un guide que l'on pourra se procurer, à titre gracieux, des équipiers des différents clubs.

Il sera donné, lors des deux premières parties, des démonstrations pour bien faire comprendre au public le jeu de combinaison appelé passe en avant "Forward pass" et autres détails, dans le but d'éviter une mauvaise interprétation du jeu.

La Ligue profite de cette occasion pour demander aux amateurs de donner un appui loyal à l'arbitre et aux joueurs.

Ordre officiel des parties: Ligue de Hockey de la Cité de Saint-Jean:

Merc. 3 jan. Dragons vs Singer. Dim. 7 jan. Chev. de Colomb vs Dragons.

Merc. 10. Singer vs Champlain. Dim. 14 jan. Champlain vs Dragons. Merc. 17 jan. Singer vs Chevaliers de Colomb.

Dim. 21. Singer vs Dragons. Merc. 23 jan. Chev. de Colomb vs Champlain.

Dim. 28 jan. Champlain vs Singer. Merc. 31 jan. Dragons vs Chevaliers de Colomb.

Dim. 4 fév. Dragons vs Champlain. Merc. 7 fév. Champlain vs Chevaliers de Colomb.

Dim. 11 fév. Chev. de Colomb vs Singer. Merc. 14 fév. Dragons vs Singer. Dim. 18 fév. Chev. de Colomb vs Dragons.

Merc. 21 fév. Singer vs Champlain. Dim. 25 fév. Champlain vs Dragons. Merc. 28 fév. Singer vs Chev. de Colomb.

Une partie non jouée à cause de la mauvaise température, sera remise au lendemain ou à une date très rapprochée.

La Revue Hebdomadaire

publie dans son numéro du 9 Décembre Lettres inédites de César Franck (A propos de son centenaire) Lire dans le même numéro: La Legion de Marseille par Albert Sarrault, ministre des Colonies.—Le Jugement des pierres, par Lucien Dubouché.—Les necromanciens (Traduit de l'anglais par M. de Coppet) (III), par Robert Hugh Benson.—Dans la nuit Européenne (A propos de la Conférence de Bruxelles), par Wladimir D'Ormesson.—Les livres et noms: "La Vie mienne", par Jacques de Lacretelle, par François Le Grix.

Cadeaux à la portée de toutes les bourses

C'est à la Pharmacie Régnier que vous trouverez le plus beau choix en fait de cadeaux.

Une visite à la Pharmacie vous convaincra.

(Nous faisons la livraison de vos cadeaux le Jour de l'An même, si vous le désirez).

PHARMACIE REGNIER

Tel. 582 et 70

(En face du 5-10-15c)

SUGGESTIONS POUR

Cadeaux du Premier de l'An.

ARTICLES UTILES POUR TOUS LES AGES

Pantoufles, Guêtres, Gants, Mitaines, Sacoches (Boston Bag), Porte-Musique, Porte-Folio, Bottines en feutre, couvre-chaussures.

GRATIS avec achat de \$5.00, une valise pour écoliers.

J. D. TOWNER & Frère MARCHANDS DE CHAUSSURES

Telephone 156

No. 16-18 rue St-Jacques, St-Jean, Q.

POUR CADEAUX DU JOUR DE L'AN

Cameras. Bonbons et Chocolats Neilson et Page & Shaw. Torches (flashlights) électriques. Papeterie. Bouteilles Thermos. Parfums en étuis.

PHARMACIE P. P. SABOURIN,

9 Rue Richelieu, Angle St-Jacques.

Téléphone 74 R 0

J.-H. Racicot

BOUTONNIER ET HORLOGER

offre à ses clients et au public général, ses souhaits de

Bonne et Heureuse Année.

Pour vos cadeaux de Fêtes, choisissez dans l'assortiment le plus complet en ville.

1 Rue Richelieu, Saint-Jean.

De Vrais Cadeaux!

Tout ce qui concerne la chaussure.

Le vrai cadeau qu'on désire, c'est d'obtenir pleine valeur pour son argent.

C'est celui que vous offre la maison

Wm. McNULTY

73 rue Richelieu, Saint-Jean.

Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis.

Votre Bois de Chauffage

Ayant acheté le bois de la ferme Boissonneault, à Saint-Blaise et étant à en faire la coupe, c'est le temps de vous procurer votre provision à un

PRIX RAISONNABLE.

Téléphonez 228

Pierre Trahan, 76 rue Mercier, - St-Jean

Bonne et Heureuse Année à tous.



NINETTE va chez l'Épicier

LETRE DE NINETTE A SON EPICIER
Cher Monsieur Jean,
Maman m'a dit de venir aujourd'hui...

DEVINETTE: Il s'agit de trouver le nom de 12 articles en vente dans les épiceries.

GRAND CONCOURS DE LA CANADIENNE
100 PRIX EN TOUT
LE CONCOURS EST OUVERT A TOUT LE MONDE

LISEZ LES DETAILS
Les prix seront adjugés par 3 personnes bien connues qui seront choisies comme jury...

Table with 2 columns: PRIX and Description. Includes categories like PREMIER PRIX, DEUXIEME PRIX, etc.

Actualités

AUTRE EGLISE DETRUITE
Québec, 22.—La basilique de Québec, ouverte au culte en 1650 et l'une des plus riches églises du Canada...

CONGRES EUCHARISTIQUE
Québec, 21.—La tenue d'un grand congrès eucharistique provincial à Québec en septembre prochain a été définitivement décidée hier après-midi...

NOEL A BETHLEEM
Jérusalem, 21.—Le jour de Noël cinq cents enfants arméniens des orphelins de Jérusalem se rendront à la petite église de la Nativité, à Bethléem...

CONTRE LE TRAITE
Copenhague, 21.—Mlle Jane Adams, Mlle Catherine Marshall, et Mlle Jeanne Melin, représentant la "Women's Peace League"...

LA MAUVAISE MANIERE
Une nouvelle société est née en Angleterre. Elle a pris pour titre: Société de protection des maris. Ils demandent qu'on les reconnaisse d'utilité publique...

INTERVENTION AMERICAINE

Londres, 21.—Un groupe de commerçants allemands ont demandé aux Etats-Unis d'envoyer en Allemagne un groupe d'hommes d'affaires conduits par M. Herbert Hoover...

LA BANQUE ROYALE
Le rapport de la Banque Royale du Canada pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre dernier, rapport publié aujourd'hui même, fait voir la forte et solide position de cette institution financière...



L'Habitude de l'Épargne chez les Enfants.

doit se contracter de bonne heure. Alors elle devient une seconde nature. C'est aux parents à les diriger dans la bonne voie...

La BANQUE NATIONALE

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANÇAISE. — 339 BUREAUX AU SERVICE DU PUBLIC

Royal Reserve - est le - WHISKY CANADIEN de qualité distinctive. EMBOUTEILLÉ SOUS LA SUPERVISION ET LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT DU DOMINION \$3.00 la bouteille

LIVRE
des des Chasse et comment en les ouvrir. Envoyé gratis par l'auteur à votre adresse.

DAVID BEGNOCHE, BOIS ET CHARBON. Bois de construction et moulin à scie. 8 RUE GRANT, Saint-Jean. Téléphone 453



Le coût n'est pas un obstacle à la Protection Prudential

QUEL que gros ou petit que soit votre revenu, il y a une police d'assurance Prudential en rapport avec vos besoins et vos moyens.

Si vous croyez ne pouvoir payer les primes d'une forte police, vous pouvez acheter un revenu pour ceux qui dépendent de vous...

Pour une rente viagère à votre veuve, vous pouvez payer les primes tous les trois mois, tous les six mois ou tous les ans.

The Prudential Insurance Co. of America. Edward D. Duffield, Président. Siège Social: Newark, N.J. 157 rue Richelieu, Saint-Jean

Refaire les Forces des Hommes Affaiblis. Voilà le But des PILULES MORO POUR LES HOMMES



Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement...

Les Pilules Moro sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition et leur emploi peut être indéfiniment continué, sans aucun danger et avec le plus grand succès...

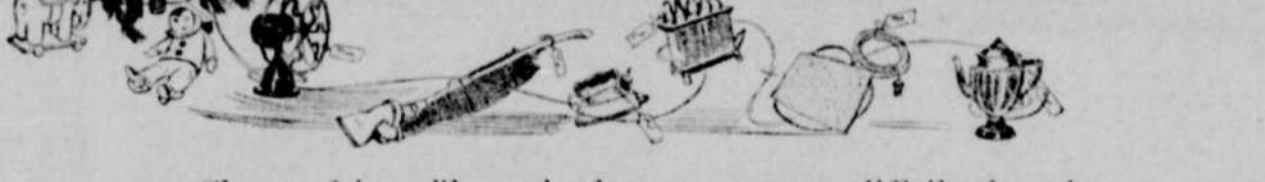
"Les Pilules Moro ont eu un résultat merveilleux dans mon cas. J'étais complètement découragé, je ne pouvais pas dormir, j'étais devenu faible, je n'avais pas d'appétit et souffrais continuellement de douleurs dans le dos, les reins..."

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte. COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

L'ELIXIR TONIQUE DU DR. MONTIEF

Est Prescrit par les Meilleurs Médecins. Illustration of a doctor and patient. Le Dr. Lorrain de Sutton, en l'Etat de New York...

Souhaitez la Bonne Année par l'Electricité



Chaque fois qu'il surviendra un ouvrage difficile dans la maison, les CADEAUX ELECTRIQUES le feront: Balayage, Repassage ou Couture...

Faites réellement plaisir en rendant moins lourde la tâche du ménage—électriquement.

- Que ce soit un "1923" Electrique: Poêles Electriques, Fers à Repasser, Grille-Pains, Grils, Coussins, Chauffeuses, Lampes Portatives, Fers à Friser, Tubes d'Immersion, Vacuettes, Moteurs pour Machines à Coudre, Machines à Laver, Bouilloires à Thé, Théières, Percolateurs, Vibrateurs.

"QUE LA NOUVELLE ANNEE VOUS APPORTE SANTE, BONHEUR ET PROSPERITE." C'EST LE SOHAIT QUE VOUS FAIT LA

SOUTHERN CANADA POWER Co. Limited

MACDONALD'S BRIER

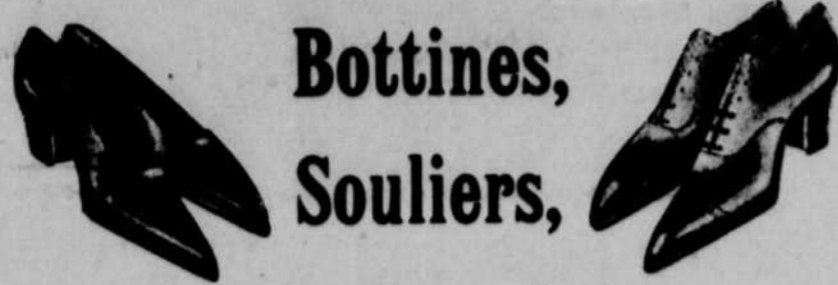
1/2 lb. Paquets — 15¢, 1/2 lb. Paquets — 25¢, 1/2 lb. Boite — 80¢. Illustration of a Brier cigarette pack. Le Tabac avec un cœur

# Pour les Fêtes

N'achetez pas vos chaussures avant de venir voir notre assortiment.



Nous avons les Dernières Nouveautés en



## Bottines, Souliers,

Pantoufles, Claques, Pardessus.

Aussi Sacoches, (sacs à main), Valises, etc.

5,000 savons à la marque de Georges Saint-Germain, seront distribués gratuitement à chaque client.

A ceux qui en feront la demande, à partir de la semaine prochaine, nous donnerons un joli calendrier.

Réparations de chaussures de première classe faites à la main.

**LOUIS McNULTY, Geo. St-GERMAIN, prop.**

142 rue Richelieu, Saint-Jean.

TEL. 84. En face du Thutoscope.

## La Cie de BRIQUE St-Laurent

71 rue St-Jacques, Téléphone: Main 5757

LIMITÉE

MONTREAL.

Usines: LAPRAIRIE, P. Q.

LES PRODUITS

# CRESOBENE

Balsamiques — Antiseptiques — Germicides

Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.

SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.

Envoyés par la malle.

CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal



Pour prévenir les malaises causés par les froids

## LE VIN

DU

Dr CODERRE

Agit comme pectoral

Ce vin, avant pour base un vin Sherry d'une grande pureté, contient de l'iode et de la quinine. Nous le recommandons surtout comme tonique altérant, pouvant être substitué à l'huile de Foie de Morue et ses émulsions dans tous les cas où cette médecine, si difficile à prendre, est indiquée.

Les enfants, les adolescents, les adultes des deux sexes à poitrine faible, scrofuleux, souffrant de maladies chroniques de la peau, de rachitisme, d'anémie et de rhumatisme chronique en bénéficieront spécialement.

A l'automne et durant les saisons dures, nous préconisons le Vin Coderre comme TONIQUE à toutes les personnes qui ont une susceptibilité naturelle des bronches ou de la poitrine et, par ce moyen, non seulement elles préviendront les rhumes et les congestions pulmonaires mais aussi elles se débarrasseront des toux et des bronchites et préviendront l'anémie qui résulte de ces affections.

Aux personnes qui ne peuvent se procurer le VIN ELIXIR TONIQUE du Dr CODERRE chez leur marchand, nous l'envoyons sur réception du prix, \$1.50 la bouteille et nous payons nous-mêmes les frais de transport.

Faites remise par mandat, bon de poste ou lettre recommandée. Adressez:

La Compagnie Médicale du Dr Coderre

482 RUE ST-PAUL, QUÉBEC MONTREAL

## Feuilleton du Canada-Français

# La Dame aux Millions

Par CHARLES FOLEY.

(18)

voyage, sur un bon déjeuner, sur le changement d'air et le calme enchanté du parc et de la forêt. Elle comptait aussi sur la surprise, et le plaisir que, peut-être, il aurait à retrouver tout à coup une jolie personne à peine entrevue.

Son plan, méticuleusement préparé, elle ne voulait pas, à la dernière minute, approfondir la légitimité des moyens employés. Elle pensait seulement: —Il vient, il faut le garder. Bien qu'en leur dernière soirée de tête-à-tête au petit salon de Diane, elle n'eût pas montré la dépêche, Marcelle devina la bonne nouvelle au front éclairci, à la voix adoucie, à toute l'attitude de la raffineuse. Madame Biquet, d'ailleurs, eut une sorte d'expansion:

—Vous avez donc juré de ne pas m'interroger au sujet de mon fils? Votre discrétion, très louable, me prive cependant aujourd'hui d'une grande joie. Je meurs d'envie de répondre à vos questions. —Eh bien,—dit Marcelle complaisamment,—je vous le demande, madame: "mon fils vient-il?" —Il vient, demain, pour déjeuner. C'est une fête pour moi et je voudrais aussi que ce fût une fête pour vous et pour tout le monde. Que le service soit soigné et le menu délicat. Des fleurs, beaucoup de fleurs: vous pourrez en demander de ma part aux jardiniers.

Ses recommandations achevées, elle ajouta d'une voix dolente: —Et voyez le maléfice! J'ai tant attendu, tant désiré cette venue que l'en ressens, ce soir, une grosse fièvre, compliquée de migraine. Si j'allais être malade demain? Sa mine, ses yeux très vifs, démentaient cette prévision. Marcelle le lui fit remarquer, cherchant naïvement à la rassurer. Mais madame Biquet secoua la tête:

—J'espère que ce ne sera rien, pourtant je ne me sens pas bien. Il se peut que demain, par suite de ce malaise, je fasse grasse matinée et me lève seulement pour déjeuner. Vous me ferez le très grand plaisir de faire un peu de toilette et de descendre de bonne heure au salon, afin que mon fils, dès sa première visite, n'ait pas visage de bois.

V II

Marcelle, vers dix heures, le lendemain, descendit au salon. Elle se mit au piano. Un roulement de voiture attira ses regards vers l'avenue; puis un coup passa au grand trot devant les fenêtres et s'arrêta. Mademoiselle Morain était encore sous le coup d'une émotion légère et confuse, quand le jeune homme entra.

—Ma mère n'est pas ici!—s'écria-t-il irrité, et se tournant à demi vers le valet qui l'introduisit:—Menez-moi chez ma mère... et ne déterminez pas, je vous prie! —Mademoiselle Morain avançait. Il la reconnut dans une exclamation de surprise:

—Vous ici, Mademoiselle? —Il lui tendit la main, déridé, avec une envie de sourire qui lui relevait les lèvres et lui frisait les cils. Et il la contemplait très à l'aise, sans souci de la gêner, répétant dans une belle humeur plus fortement marquée: —Comment, c'est vous! Comment, c'est vous!... Ah! par exemple, si je m'attendais à vous trouver à Marny! Vous allez m'expliquer ce miracle.

Il posa sa canne et son chapeau sur le piano, se dégagea et, avisant le domestique debout sur le seuil, il lui dit: —C'est bien, faites décaler... je déjeune.

—Il se rapprocha de la jeune fille: —Récemment, ça m'a fait quelque chose, un petit je ne sais quoi, de vous voir surgir de votre coin sombre, derrière ce piano. Et de nouveau, sans que rien prît cette familiarité, il lui retendit la main. —La campagne vous donne une jolie mine, mais on doit s'ennuyer ici, un peu... beaucoup? Combien de temps le plénial sur place, parlait si vite, d'un ton si bref, qu'elle ne pouvait répondre.

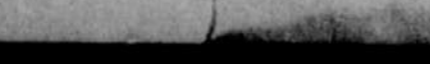
Elle était un peu rose, saisie de ces deux poignées de main coup sur coup qu'elle n'osa esquiver, saisie aussi de ce ton familier assez contraire à sa froideur et à son dédain coutumiers. Maintenant il se taisait, charmé, la détaillant de plus près, avec une expression de plaisir naïf qui atténuait l'impertinence de l'examen.

### Faites bouillir une tasse de Celeri King

Un "thé" fait des herbes et des racines de la Nature... le meilleur laxatif et purgatif du sang que vous puissiez vous procurer. Il nettoie doucement le système, le débarrasse de toute impureté, met fin aux maux de tête, etc. Paquets de 30c et 60c, chez tous les pharmaciens.

### Une Toux Diphtérique

remplir d'effroi le cœur d'une maman. Par précaution, avec à votre disposition une bouteille de Shiloh, le remède d'aujourd'hui. Quelque goutte tendant instantanément à la toux plus facile, et, prise régulièrement, elle assure un soulagement complet. 30c, 60c et \$1.50 chez tous les pharmaciens.



Marcelle préférait n'importe quelle conversation à ce silence embarrassant. Elle prit la parole: —Je dois demeurer ici aussi longtemps que Madame votre mère... —Ma mère vous aurait-elle invitée pour toutes les vacances? —Etonnée de la discrétion outrée de madame Biquet, mademoiselle Morain esquiva dans un sourire l'ennui de l'explication.

—Madame votre mère ne vous a donc pas prévenu que j'étais sa demoiselle de compagnie? —Vous! —Il fronça le sourcil. Son petit saisissement passé, il eut un regard vers sa canne et son chapeau dans un désir de s'en aller. La voix changée, plus volontaire, il continua: —Ma mère ne m'a rien dit... Elle est très mystérieuse, madame m'interdit.

Et la dévisageant d'un coup d'oeil méfiant: —Demoiselle de compagnie?... Pourquoi avez-vous accepté? Vous ne connaissez donc pas la patronne? Elle répliqua évasivement: —Je vis très heureuse depuis que je suis auprès d'elle. Il la scruta jusqu'au fond des prunelles et il vit qu'elle ne mentait pas. Il continua, très ironique: —Ou étiez-vous avant? —Mais chez moi... près de mon père.

—Et vous préférez... drôle de goût! Il alla vers la fenêtre, souleva le rideau et contempla le parc. —Pas trop mal,—siffla-t-il d'un petit ton détaché.—Seulement elle gênerait tout avec ses arrangements. Puis se retournant vers mademoiselle Morain, plus intéressé qu'il ne le paraissait: —Récemment vous avez préféré quitter votre père...? —Je n'ai pas préféré, il le fallait. Il laissa retomber le rideau et revint à elle vivement: —L'argent, hier? Des embêtements d'argent? Oh! Je vous plains alors! Et, ramené à son propre trac, il frappa du pied, bouscula quelques meubles, puis releva les yeux sur elle dans une sympathie de souci commun.

—Ah! l'argent! Madame Biquet nous tient tous par là, en laisse, muselés! —Et ne pensant plus qu'à lui:—Vous, encore, ça se comprend, mais moi, qui suis son fils unique, est-ce qu'elle devrait me laisser croupir dans ce vilain pétrin? Riche comme ça, voyons, c'est révoltant! La colère lui revenait, il arpentait la pièce, les poings crispés, lâchant des jurons. Marcelle demeura interdite, désolée d'avoir entendu des paroles qu'il regretterait sûrement. Voyant que, oubliant sa présence, il semblait disposé à en dire encore plus, elle jugea prudent de lui rappeler qu'elle était là.

—Madame votre mère était souffrante hier soir, mais je pense qu'elle descendra déjeuner. Vous ne connaissez ni le château, ni le parc? —Il ne répondit pas à sa question, mais il comprit sa pensée. Il s'arrêta au milieu du salon et, planté en face de Marcelle, il fixa encore ses prunelles ironiques et claires sur les yeux de la jeune fille. Peu à peu, sous le regard calme et profonde de mademoiselle Morain, il sentit une détente de nerfs et ses propres yeux s'embrumèrent de mélancolie. Il chassa cette rêverie dans un haussement d'épaules et recommença d'une voix brusque: —Mes démentés avec ma mère ne vous regardent pas, c'est ce que vous voulez dire?

—Je vous assure... —Mais si, c'est cela... dites-le donc franchement. Je vous parais mal élevé, grossier, injuste pour elle... Ah! c'est que vous ne l'avez pas pratiquée comme moi, cette bonne madame Biquet. Vous verrez ça! Malgré l'apprêt de ce langage, Marcelle, encouragée par l'expression adoucie du jeune homme, reprit avec fermeté: —Ne parlez pas sur ce ton à Madame votre mère... elle aurait trop de chagrin!

Il éclata d'un rire narquois. —Du chagrin?... Ah! bien oui! Vous ne la connaissez guère. Je lui en ai dit bien d'autres, des choses dures, brutales... ça n'a fait de mal qu'à moi! —Qu'en savez-vous? Pour être moins expansive que nous, Madame votre mère n'en souffre peut-être pas moins. —Expansive est folle!—ricana-t-il.—En effet, ce n'est pas son défaut.

Puis méfiant, mauvais, dévisageant Marcelle: —Elle doit vous donner de fiers appointements pour la défendre comme ça! Cette grossièreté fit rougir Mademoiselle Morain et deux petites larmes de dépit vacillèrent sur ses cils. Richard la regardait avec plus de curiosité que d'émotion. Quand il vit de vrais pleurs, si fugaces qu'ils fussent, une honte l'étreignit. Il retourna vers la fenêtre, souleva de nouveau le rideau, puis revint presque aussitôt, la face calme, ses prunelles claires voilées de douceur: —C'est fini,—dit-il,—je ne vous tourmenterai plus; mon accès est passé. Je souffre depuis longtemps d'une sensibilité comprimée. Ce n'est pas mortel, mais ça revient en crises chroniques d'ironie désagréable... pour les autres surtout!

Puis, coupant court à ce début de confidence: —Est-ce qu'on ne déjeune pas? Je meurs de faim. Vous n'attendez pas ma mère, j'imagine? —Certainement si. —Vous êtes naïve! Madame ma mère ne descendra pas. —Pourquoi? —Il l'ouï avec aplomb: —Parce que je viens lui demander de l'argent et qu'elle ne veut pas m'en donner.

La persistance qu'il mettait à parler ouvertement de ses affaires embarrassait Marcelle. Elle continua, sans tenir compte de sa réflexion: —Bien que souffrante, madame Biquet, vous sachant ici, descendra certainement. —Vous êtes entêtée! Et comme elle tressaillait légèrement à ce reproche trop vif, il s'amusa de son effarement et répéta: —Ça vous surprend que je vous le dise, mais c'est pourtant comme ça: vous êtes entêtée!

Il sonna et, un domestique ouvrant la porte, il ordonna: —Allez dire à madame que je meurs de faim et qu'elle serait aimable de descendre tout de suite. Puis il arpentait le salon, se frottant les mains et fredonnant: —Elle ne viedra pas! Et qui sera attrapée? Mademoiselle Morain! Marcelle s'assit devant le piano, un peu suffoquée, bien qu'il ne s'adressât pas directement à elle, de l'entendre prononcer son nom si familièrement. Et, en même temps, il chantonait ce la si drôlement qu'elle avait quelque peine à se tenir de rire. Le domestique reparut: —Madame prie monsieur de déjeuner sans l'attendre... Elle ne descendra pas... Elle se sent trop souffrante.

—C'est bien... Servez tout de suite. Et, se tournant vers Marcelle, Richard ajouta, très narquois: —Là! Qu'est-ce que je vous disais? Qui est bien attrapé? —Mais je crois que c'est vous,—dit la jeune fille, rieuse et taquine à son tour.—Vous paraissiez si pressé de partir. Voilà qui vous retarde... Le front de Darney se rembrunit à cette allusion et il fit d'une voix changée: —Si je vous ai paru furieux en arrivant, c'est que je sais ce qui m'attend quand je reviens sans argent.

—Est-ce donc si terrible? —Parlez pas de ça! Parlez pas de ça!—fit-il avec un geste d'accablement. Sans arrière-pensée, sans coquetterie, étourdiement, elle lui dit: —Pourquoi retournez-vous, alors? Moi, à votre place, je resterais... Il la regarda en dessous, sa méfiance réveillée: —Ça vient de vous, cette idée-là? On ne vous l'a pas soufflée? Elle éclata de rire, si naturellement, en une candeur si étrangère à tout ce qu'il imaginait, qu'il se dérida spontanément: —Tenez, par moments, je deviens fou ne faites pas attention.

Puis à l'aise, se vengeant de ses impertinences, elle reprit gaiement: —Oh! fou, c'est certainement exagéré... La porte ouverte à deux battants, il lui offrit le bras, murmurant sur le seuil de la salle à manger: —Vous hâchez un homme à jeun, ce n'est guère brave. Attendez seulement que j'aie repris des forces, je vous renverrai la balle. Dès la première bouchée, Darney eut un petit cri conique: —Quel drôle de goût à cet oeuf! On dirait... ma parole... mais oui! Il est frais!

Voyant qu'il amusait Marcelle, en belle humeur, il eut la condescendance rare de vanter chaque plat. Prenant le ton familier adopté par lui-même, mademoiselle Morain l'interrompit: —Dites que tout est bon, d'un coup, ce sera plus vite fait. Dites surtout que vous mourez de faim. —Il riposta, mauvais: —Je crois plutôt que mon appétit tient à l'absence de ma mère. Marcelle le regarda, fâchée. —Votre pauvre mère qui est au lit! Il feignit de s'attendrir: —Oui, c'est vrai, elle a pleuré tout de même; ça doit être si ennuyé de se condamner au lit par un beau temps pareil et quand on se porte comme vous et moi!

Marcelle ne dit plus rien. Il s'excusa à sa façon: —Je vous en dirai bien d'autres. Si vous boudez pour ça, vous n'avez pas fini! —Je ne boude pas. Je me tais, n'ayant rien à répondre. —C'est précisément ce silence qui m'est désagréable. (A suivre)

# Les enfants pleurent pour le CASTORIA

de Fletcher  
Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucun des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

## Ce qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le VÉRITABLE CASTORIA porte toujours la Signature de

Chas. H. Fletcher  
En Usage Depuis plus de 30 Ans.  
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.



## CHARBON DUR - CHARBON A FOURNAISE

Charbon à Forge - Coke  
BOIS DUR OU MOU

## CANN & STRICKLAND,

Successors of JOHN DONAGHY,  
Téléphone 120

## Marchand de Charbon et Bois

RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P.Q.

## CASTORIA

Pour Bébés et Enfants  
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS  
Porte-Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

*Le Joyeux Boulanger emploie la Farine Quaker*

VOUS serez heureuse aussi si vous l'employez pour toutes vos cuissons. Vos gâteaux et votre pain seront superbes en couleur, parfaits en texture, exquis en saveur et uniforme en dimensions. Les résultats sont assurés parce que la Farine Quaker a passé de rigides épreuves dans notre propre boulangerie avant qu'il ne lui soit permis de sortir de la minoterie.

**Farine Quaker**  
Toujours la même—Toujours la meilleure

Sur chaque sac apparaît le Petit Bonhomme Quaker

MINOTERIES QUAKER  
PETERBOROUGH et SASKATOON

- DISTRIBUTEURS:
- ST-JEAN—Tous les épiceries.
  - ALBURN (Vt.)—J. E. Gardner.
  - BEDFORD—B. R. Stevens.
  - CLARENCEVILLE—J. A. Dussault.
  - CLARENCEVILLE—Oscar St-Jean.
  - FRELIGHSBURG—J. H. Thompson.
  - HENRYVILLE—E. Masseur.
  - HENRYVILLE—A. Tetreault.
  - HOWICK—S. Beaudin.
  - HOWICK—D. T. Ness.
  - KNOWLTON—Sewall Hall.
  - KNOWLTON—Mizener & Needham.
  - LAPRAIRIE—D. Potvin.
  - ORMSTOWN—Thos. Baird & Son.
  - ROUGEMONT—R. Perron.
  - ST-ALEXANDRE—Fournier & Co.
  - ST-ANGELE—A. Boulais.
  - ST-ARMAND—J. B. Brault.
  - ST-CESAIRE—A. Grise.
  - ST-REMI—C. H. Lamarre.
  - WEST BROME—F. J. Durkee.

La Cause des Maladies de Coeur

Une nouvelle digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur, entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. De 15 à 20 gouttes de Sirop Curatif de la Mer Seigle, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

NOUVELLES D'IBERVILLE

Samedi soir, le 23 courant, M. Alphonse Lareau, de l'avenue neuvième, était l'objet d'une fête intime, à l'occasion de son anniversaire de naissance. M. Achille Thuot, élève de philosophie au séminaire de Saint-Hyacinthe, est arrivé parmi nous, afin d'y passer les vacances du nouvel an. M. Léopold Balthazar, étudiant en médecine à l'Université de Montréal, est l'hôte de son père, M. l'échevin Hercule Balthazar, de la rue première, pour un quinzaine. MM. G. L. Dupont et Thomas Bourgeois ont pris possession du garage Frontenac, rue quatrième, le 20 courant. Ces messieurs ont résolu d'améliorer leur nouvel établissement. M. G. L. Dupont s'est spécialisé dans les soudures à l'acétylène et en général dans tous les travaux susceptibles d'être façonnés par un tel procédé. On s'occupe de même de la réparation de tous les moteurs à gazoline tant des automobiles que des yachts de plaisance. Nous souhaitons beaucoup de succès à ces deux entrepreneurs concitoyens. Nous apprenons avec plaisir que M. Guy Goyette qui était assailli gravement malade est à l'heure présente en pleine voie de convalescence. M. l'inspecteur Marien et le président de la commission scolaire, M. Hormidas Primeau, ont commencé les examens trimestriels des élèves de l'Académie, rue quatrième, la semaine dernière. M. et Mme René Dastou, de Montréal, étaient dans Ibergville, les 24 et 25 courant. M. l'échevin Bessette est à parfaire d'importantes améliorations à sa résidence privée de la rue troisième. Mlle Béatrice Duval, de Granby, était en visite au milieu de nous, la semaine dernière, l'hôte de parents et d'amis. Madame Ephrem Lacroix, de Saint-Hyacinthe, était ici les 24 et 25 courant, accompagnée de sa fille, Madame Joseph Tétrault, de Montréal. Mlle Eva Ducharme, de Montréal, était ici le 24 courant. Mercredi après-midi, le 20 courant, on portait sur les fonts baptismaux le fils de M. Eulègde Faust, de l'avenue deuxième. Parrain et marraine, M. et Madame Arthur Hébert, grands-parents de l'enfant. Le nouveau-né a reçu au baptême les noms de Noël-Joseph-Arthur. Nos félicitations au père et nos vœux de prompt rétablissement à la mère. Mlle Imelda Lebrun, de Contrecoeur, était ici le 25 courant. La mort de M. J. A. Lomme a causé beaucoup de regrets en notre ville, où le défunt était avantagusement connu. Il avait au milieu de nous des parents et des amis. Plusieurs de nos vieux concitoyens ont assisté aux funérailles, vendredi matin, le 22 courant et ont présenté leurs sympathies à la famille. M. le notaire Gaston Tétrault, d'Inverness, est l'hôte de sa mère pour un huitaine. Nous sommes peints d'apprendre la mort de M. Donat Bressant, de l'avenue deuxième. Les funérailles ont eu lieu mardi après-midi. Nos sympathies à la famille. M. le docteur Philibert Charrette et son épouse, de la Côte-des-Neiges, étaient chez M. le notaire Contant, le 25 de ce mois. Mlle Desmonde Marchessault, de l'avenue neuvième est en vacance à Montréal, pour un huitaine. M. L. G. Dupont a failli être la victime d'un accident mortel, alors qu'il était à son travail, ces jours derniers. Mercredi matin, on chantait le service funèbre de M. Armand Duclos, fils de M. Arthur Duclos, de l'avenue deuxième. Le défunt a succombé presque subitement lundi matin, à la suite d'une longue maladie. M. Armand Duclos appartenait au vingt-deuxième régiment qui s'est glorieusement distingué au cours de la guerre mondiale. Il s'était enrôlé volontairement dès les débuts du conflit. Il fit du service durant 4 ans à l'entière satisfaction de ses chefs. Nos sincères condoléances à la famille. La messe de minuit et la fête de Noël, cette année, en notre paroisse, ont revêtu un cachet d'une simplicité toute charmante. Nous n'avons pas eu de chant harmonisé, mais, par contre, les vieux cantiques de Noël, interprétés avec perfection par des enfants, furent très goûtés de l'assistance. Il y eut des réveillons dans la plupart des familles, où l'entrain et la jovialité se maintinrent au sein de la plus parfaite harmonie. Une soirée d'une intimité toute cordiale était donnée au chalet de M. l'avocat André Lévesque, samedi soir le 23 courant. Mlle Léa Martin, de Farnham, était dans Ibergville, les 24 et 25 courant. Nombre d'enfants d'Ibergville accompagnés de leurs parents, assistaient à l'arrivée du bonhomme Santa Claus et de son fils, samedi soir, à la gare du Canada Pacifique de Saint-Jean. La distribution des cadeaux sur la Place du Marché a excité l'envie et le désir que chers parents. M. Albert Duclos a acheté la part de M. Victor Bissonnette. Il est

l'unique possesseur du matériel attaché au garage de l'avenue neuvième. Nos félicitations au nouveau propriétaire-gérant. Mesdemoiselles Panneton, de la Métropole, étaient dans Ibergville, cette semaine, les hôtes de parents et d'amis. Les élèves du couvent de la Congrégation de Notre-Dame sont entrées en vacances ce matin. Nous leur souhaitons maints plaisirs et un gai retour. Mardi matin, on célébrait le mariage de M. Adrien Surprenant, fils de M. Athanase Surprenant, avec Mlle Ida Boucher, fille de M. Joseph Boucher. La cérémonie nuptiale était présidée par M. le vicaire Belval. Un copieux déjeuner fut servi chez M. Athanase Surprenant, avenue cinquième. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces quelques heures plus tard. Nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur à ces heureux du jour. M. L. B. Magnan, de New Bedford, était parmi nous, le jour de Noël. Madame Eugène Perrault, de la rue quatrième, est à exercer une pièce qui sera exécutée par les dames, à notre prochain bazar, en janvier prochain. La messe de minuit au couvent a été splendide, cette année. Le célébrant était M. l'abbé Charlebois, chapelain de l'institution. Le Minuit Chrétien fut chanté par Mlle Madeleine Papineau. Mlle Elisabeth Phaneuf rendit avec succès quelques cantiques de Noël. Le choeur de chant exécuta des morceaux de choix très appréciés des personnes présentes. On affirme qu'on n'a jamais eu au couvent, depuis nombre d'années, une assistance aussi considérable à la messe de Minuit. Quatre enfants de notre paroisse firent leur première communion dans cette circonstance solennelle. Ce sont messieurs Farrar, Philpotts et Marien et mademoiselle Madeleine Régnier. M. Roland Beaudry, fils de M. l'avocat Beaudry, de Montréal, est en notre ville pour un huitaine. Il se retire à l'hôtel Frontenac. M. Philippe Lesage, étudiant en médecine à l'Université de Montréal, était ici les 24 et 25 courant. Selon toute probabilité, notre fille entrera en fonction vers le milieu de janvier prochain. Le secrétaire de la ville M. Joseph Perrault a adressé les comptes de la taxe aux propriétaires et aux locataires. Ceux qui désirent voter aux élections annuelles devront acquitter leurs dettes le plus promptement possible. La disette de charbon ne paraît pas s'atténuer. Plusieurs personnes se plaignent encore du manque de ce combustible. Les travaux de la résidence privée de M. Jos. Perreault, avenue cinquième, marchent avec célérité. La besogne ne manque pas à notre bureau de poste, où le personnel s'efforce de toutes manières à satisfaire le public. Malgré que les malles aient quadruplé et que les travaux s'accroissent chaque jour avec la venue du nouvel an, l'on n'a pas à souffrir d'un dépouillement prolongé dans la distribution des lettres et des journaux. Madame Arthur Hébert, de Saint-Georges d'Henryville, est dans Ibergville, l'hôte de sa fille, Madame Eulègde Faust, de l'avenue deuxième. Madame Bennie Greenale, de la rue quatrième, a mis au jour un joli bébé dans la nuit de Noël. Nos félicitations aux fortunés parents. Les divers hôteliers de notre ville demanderont le renouvellement de leur licence, ces jours-ci. Des potins politiques qui circulent d'ici de là annoncent comme certaine la candidature d'un libéral indépendant en opposition au député actuel, M. Adélaïde Forget. Nous croyons émettre l'opinion générale d'un comté en affirmant qu'un tel libéralisme mitigé ne saurait avoir l'appui des honnêtes et francs libéraux. Madame Joseph Godreau fils, de la rue Missisquoi, qui était malade depuis quelques jours, est complètement rétabli. C'est M. Treflé Bonvouloir, volturier, qui a été élu marguillier en remplacement de M. Hormidas Primeau dont le terme d'office était terminé. Les autres dignitaires sont messieurs Frédéric Beauvais et Soly-me Gamache. Nos félicitations à M. Bonvouloir. L'assemblée relative à cette élection était tenue dans l'église le jour de la fête de Noël, à l'issue de la grand-messe. M. Deneris Labarre, neveu de M. le curé, est en promenade au presbytère. Madame Jean Bradette, de Saint-Charles sur Richelieu, était ici les 24 et 25 décembre, l'hôte de Madame J. B. Bradette, de la rue première. Mlle Gabrielle Poltras et Marie-Anne Habel ont reçu chacune un cinq piastres en or, comme récompense du travail qu'elles ont accompli lors de la séance du 14 courant à la salle de Saint-Charles. Nos marchands opinent que leurs chiffres d'affaires seront moindres cette année. On attribue cette baisse commerciale à de multiples causes. Les tableaux d'essai exécutés par le peintre décorateur chargé de l'embellissement de notre église, M. Richer, sont d'un augure propice. Les couleurs dénotent un goût recherché du beau, du grand et du foncièrement religieux. On peut voir ces peintures représentant le baptême de Jésus-Christ sur le mur du transept droit. M. Arcade Thuot habitiera sa nouvelle résidence rue première, au commencement de 1923. M. Lindor Tétrault conviait un groupe d'amis à un réveillon dans la nuit de Noël. La fête s'écoula dans la joie et l'allégresse. La musique, le chant et la déclamation étaient au programme. Les jeunes gens qui prirent part à cette amicale réunion s'oblige-

rent pas de sitôt les heures de délassement qu'ils y conurent. Madame J. Emile Desposas, de Montréal, était dans notre localité, récemment. Dans nos familles anglaises, le "Merry Christmas" a été célébré avec les vieilles traditions. Il y avait des arbres de Noël richement garnis, étincelants de lumières, sur les branches desquels une neige artificielle et scintillante apportait l'illusion d'une réalité agréable aux adultes, irrésistiblement entraînante aux enfants. Un "iceboat" a évolué entre le pont Gouin et la voie du Pacifique, le 19 courant. On est à organiser une course dans laquelle plusieurs intéressés s'inscrivent. M. et Madame A. E. Chaput, de l'avenue neuvième, avaient la visite de parents et d'amis, le jour de Noël. On remarquait: M. et Mme F. X. Lussignan et leur fille Marie-Jeanne, de Verdun (Montréal); M. et Mme Edmond Laurendeau, aussi de Verdun; Mlle Alice Cypriot, de Montréal; M. Emile Lanoue, de Saint-Jean. Mlle Léontine Langis, de Rouses Point, était ici le 22 courant. Chers amis, Gentilles lectrices, Je termine aujourd'hui mon cinquante-deuxième compte-rendu sur les faits et gestes qui se sont accomplis dans Ibergville au cours de l'année qui s'écoule. Combien parmi vous ont eu la patience de me lire chaque semaine? Je l'ignore. J'ai pu déplaire à un grand nombre. Qui sait si je n'ai pas blessé la susceptibilité de plusieurs? Dans l'un et l'autre cas, je considère qu'à cause de la droiture de mes intentions, de telles lacunes doivent être pardonnées. Mon seul but en rédigeant la chronique de ma localité est de mettre en vedette le moindre événement qui s'y produit. Il m'est arrivé parfois d'insérer, de-ci de là, des sentiments personnels, certaines remarques plus ou moins agréables à l'égard de l'administration des corps publics. Je me suis toujours efforcé, même dans la critique, d'agir avec délicatesse, courtoisie et honnêteté. Je m'en voudrais d'avoir tenu une conduite différente, quand on éprouve tant de satisfaction à respecter son semblable et à mériter ses sympathies. Edmond About disait au début de l'une de ses intéressantes causeries: "Ceux qui viennent bavarder à jour fixe en présence du public, soit qu'ils parlent ou qu'ils écoutent, sont contraints de varier la matière de leurs discours. Ils éviteront la vaine réclame, n'avanceront que la vérité, et obtiendront ainsi l'estime des gens de bien." L'année nouvelle apparaîtra bientôt à l'horizon. De toutes parts jailliront la joie, l'allégresse et la gaieté. L'espérance gonflera toutes les poitrines, et le coeur combié éprouvera la sensation d'un bien-être moral supérieur à toutes les jouissances matérielles. Le soleil de 1923 se lèvera radieux. Sa vive lumière marquera du sceau de la prospérité et du progrès les mois qui s'avancent. Dans toutes les familles régnera la paix, cette sauvegarde de l'union et de la concorde. Une santé robuste, jointe à l'aisance d'une fortune loyalement acquise, consolidera l'existence des ouvriers laborieux et intégrés. Partout, dans toutes les classes de la société, l'on sera content de son sort, et la Providence protégera de son égide ceux qu'un monde pervers et méchant tentera d'atteindre sur le chemin de la vie. Puisseons-nous assister à l'épanouissement de notre ville, à sa prospérité et à son progrès de plus en plus considérables! Que la nouvelle année détruise à jamais les préjugés, le chauvinisme outré et souvent fanatique qui paralysent l'enthousiasme et les nobles efforts de ceux visant avant tout au bien général, de préférence à l'intérêt particulier! OSCAR LABERGE, M. D.

SAINT-SEBASTIEN M. Hormidas Frégeau, Mlle Rhéa Smith et Mlle Zéphirine Frégeau, de Saint-Albans, Vt., et M. Hewing West, de Jonhons, Vt., sont venus rendre visite à leurs parents M. et Mme Aristide Frégeau et passer le jour de Noël à Saint-Sébastien. Le 23 décembre dernier, est décédé à l'âge de 52 ans, M. Arthur Bonneville époux de Lumina Dussault. Ses funérailles eurent lieu le 26, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse et cinq enfants. M. Bonneville faisait partie de l'Union Saint-Joseph. Nos sympathies à la famille. M. l'abbé Léo Lanoue est venu prêter son concours à notre dévoué curé, pour la fête de Noël. M. François Provost est dangereusement malade. Nous formulons des vœux pour son prompt rétablissement. BÉDOFF Au son joyeux des cloches annonçant la messe de Minuit, toute notre paroisse est accourue aux pieds de la Crèche pour adorer Celui qui a bien voulu naître humble et dénué de tout pour nous racheter. Notre église revêtu de ses plus beaux ornements de fête, les autels décorés de leurs plus belles parures, la Crèche dressée avec goût tout inspirait la piété. Les communions furent nombreuses. Le chant rendu d'une manière très solennelle, sous la direction de M. J. P. Reddy, rehaussait de beaucoup l'éclat de la fête. Mlle Lumina Hébert à l'orgue a fait preuve de son talent. Le révérend Père Doyon, de l'Ordre des Dominicains, fut très éloquent dans un sermon sur la fête du jour. La quête fut faite par deux marguilliers. M. Ernest Moreau a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Duhamel. M. et Mme Payette et leur fille Mignonne ont passé le jour de Noël à Saint-Jean, chez leurs parents. M. et Mme Richer étaient en promenade à Sherbrooke, ces jours derniers. M. et Mme Morin, de Northampton, sont les hôtes de M. Eiphège Rochelleau. M. A. Magnan, de Franklin, est au chevet de sa soeur Mme Samuel Moreau, dangereusement malade. Mme Nazaire Paré, Mlle Germaine et M. Victor Paré, ont passé quelques jours à Victoriaville, chez Mme Joseph Giroix. Mme Romuald Moitagne et sa famille sont en promenade à Louiseville pour un séjour d'un mois. Étaient les hôtes de M. et Mme McNamara, pour la fête de Noël, leurs fils Guy et Walter et leur fille Mlle Soden (Violet), de Montréal. FARNHAM La messe de Minuit fut célébrée avec pompe cette année dans notre église paroissiale. Une foule pieuse et recueillie s'est approchée de la Sainte Table. Les parures et la Crèche dressées avec goût donnaient à notre église un véritable air de fête. Le chant rendu d'une manière très solennelle fut goûté de toute l'assistance. Mme Calixte Simard, qui était dangereusement malade, prend beaucoup de mieux et est maintenant en bonne voie de guérison. Mardi dernier, eurent lieu les funérailles de Mme Philippe Landry, décédée ces jours derniers à l'âge de 73 ans. Nos sympathies à la famille. Le feu a détruit, dans la nuit de lundi à mardi, la grange appartenant à M. U. Racine, boulanger, et autres de Bedford. Mlle Corinne Clément, de Saint-Paul, Ile-aux-Bois, est en visite chez M. Calixte Simard. L'homme reste vulnérable parce qu'il reste libre. LE PACIFIQUE CANADIEN Horaire des Trains qui prendra effet le 2 octobre, 1922. Trains pour Montréal Départ de Saint-Jean 7.35 A. M. Tous les jours. 8.00 A. M. Tous les jours. 10.40 A. M. Dimanche excepté. 11.05 A. M. Dimanche excepté. 11.30 A. M. Tous les jours. 5.45 P. M. Dimanche excepté. 7.30 P. M. Dimanche seulement. 8.10 P. M. Dimanche seulement. 8.40 P. M. Dimanche excepté. Trains de Montréal arrivent à Saint-Jean 9.30 A. M. Tous les jours. 9.55 A. M. Dimanche excepté. 10.25 A. M. Dimanche seulement. 12.50 P. M. Tous les jours. 5.00 P. M. Dimanche excepté. 6.30 P. M. Dimanche excepté. 7.50 P. M. Tous les jours. 8.55 P. M. Tous les jours. Pour plus d'informations, vous adresser aux agents ou à C. A. LABERGE, Agent en ville du Traffic Voyageur, 117 rue Richelieu, Saint-Jean. Tel. 75-66.

SAINT-LUC Nous avons eu une jolie messe de minuit sous la direction de M. H. Dalpé. Après le cantique Minuit Chrétien, a eu lieu la bénédiction d'une statue du Sacré-Coeur. Il y avait beaucoup d'étrangers. M. Alibérie Moreau a été élu marguillier en remplacement de M. Alphonse Lagüe. M. l'abbé J.-E. Coursol, curé de Saint-Jean, était en visite au presbytère, ces jours derniers. SAINT-BLAISE Comme les années passées, nous avons assisté à une messe de Minuit qui a été très solennelle, la décoration à l'église, le chant harmonisé et rendu avec précision par notre chorale, l'orgue qui a fait entendre les airs joyeux de nos toujours intéressants cantiques de Noël, le tout a contribué pour rendre la fête de Noël belle et joyeuse. Dans les familles, de nombreux visiteurs se sont fait remarqués et assistaient, la plupart, à la messe du jour de Noël. M. Arsène Pierre a été élu marguillier, par acclamation, pour remplacer M. Ludger Gagnon sortant de charge. Mmes Marie-Reine et Gabrielle Perrier, de Windsor Mills, sont en visite chez leur grand-père, M. L. S. Perrier, pour les fêtes. ILE-AUX-NOIX Nous apprenons que M. Emery Gaudreau et sa famille a quitté la ferme pour aller demeurer au village de Saint-Paul en attendant le mois de janvier prochain. M. Gaudreau doit aller travailler à Saint-Jean. Nous lui souhaitons succès dans son nouvel ouvrage. Mlle Joséphine Hébert institutrice à l'école du village et organiste à l'église, doit nous quitter prochainement pour aller suivre un cours de garde-malade à Montréal. Mlle Catherine Bisailon était en promenade à Saint-Jean, dimanche dernier, chez sa tante Madame Léon Bisailon. Mlle L. Perrier, de Saint-Blaise, est engagée comme institutrice à l'école modèle du village, en remplacement de Mlle Hébert. LACOLLE Une soirée récréative sera donnée au profit de la fanfare de Lacolle, dans la salle Van Vliet, jeudi soir, le 4 janvier, 1923. Mlle Joy Higgs, violoniste, a promis son concours. Il y aura aussi solos et quatuors de musique vocale et instrumentale et fantaisies par la fanfare. Comédies en français et en anglais. Des rafraichissements seront servis. Admission 35c, enfants 25c. Ouverture à 8.15 heures. STANBRIDGE STATION Le jour de Noël au soir, vers les dix heures, un incendie se déclara dans les remises du Pacifique Canadien et par le progrès rapide des flammes, la locomotive No 21 qui venait d'être remise ne put être retirée et ce fut destruction complète. La cause de l'incendie est jusqu'ici inconnue et les pertes s'élèvent à quelques milliers de dollars. M. et Mme David Létourneau sont allés passer la fête de Noël à Milton, Vt. Étaient en visite chez M. Ulric Demers, le jour de Noël, M. et Mme Narcisse Bilodeau, M. et Mme Hertel Rocheleau, de Pike River, ainsi que M. et Mme Hervé Demers, de Des Rivières. Jeudi dernier eurent lieu les examens de l'école du village et nos institutrices Mmes M. E. Miville et G. M. Dechêne sont allées passer leur vacances dans leur famille à Saint-Roch des Aulnaies. Mlle Simone Campbell est allée à Saint-Albans, la semaine dernière, rendre visite à son frère. Mlle Alice Campbell, de Saint-Jean, était en visite dimanche chez ses frères MM. Egidie et Philippe Campbell. SAINT-ALEXANDRE M. Médard Brats a été nommé marguillier en remplacement de M. Adélaïde Phénix sortant de charge. Mmes A. Comtois et O. Rhéaume, de Saint-Jean, étaient en promenade chez M. J. Folsy, récemment. Mmes Maria et Lucile Bolvin, sont allées à Montréal, entendre la messe de Minuit. Une des plus vieilles personnes de la paroisse est décédée le sept décembre, en la personne de M. Frs. Saint-Onge, décédé à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Le service et les funérailles ont eu lieu le neuf décem-

Compliments de la Saison Pharmacie Rexall Drug Store St-Jean P.Q. Telephone 295. St-Jean P.Q. Telephone 35. GIROUX & POULIN DRUGGISTS PHARMACIENS. LES SOUFFRANCES DE L'ESTOMAC ABOLIES PAR LES CACHETS DIGESTOL DÉPOSÉS. LE REMÈDE EFFICACE DES TROUBLES DE L'ESTOMAC. Dans tous les troubles de l'estomac, et quelle qu'en soit la cause, les CACHETS DIGESTOL exercent UN SOULAGEMENT IMMÉDIAT. POUR LE PREMIER DE L'AN. Voici quelques suggestions pour cadeaux à offrir à vos amis pendant les fêtes. Mandoline, Violon, Piano, Autostrap, Satimo, Rasoir de sûreté Gillette, Boîte toilette, Porcelaine française, Argenteries, Bague à diamant et autre, Montre ordinaire, Montre bracelet, Horloges, Verre taillé, Porcelaine japonaise, Etui manœuvre, Plume fontaine, Camera, Piano automatique, Guitare, Gramophone Victrolas, Records Victor, etc. Nous faisons une spécialité de l'examen de la vue et de l'ajustement des verres d'après les méthodes scientifiques. Viendrez-vous bientôt faire votre choix. J. P. MEUNIER, Bijoutier et Opticien Spécialiste 108 rue Richelieu.

Commencez bien La Nouvelle Année -sur Longue Distance. "Adieu à l'ancien—bienvenue au nouveau! Chassons le faux—appelons le vrai!" —ainsi elle appelle Longue Distance. "Heureuse année" souhaitez-elle à ses amis éloignés, au coup de minuit. Que cette cloche sonne durant toute l'année! Retenez la leçon du commerce: La richesse vient à ceux qui L'attirent du dehors. Prenez-la par la voie de moindre Résistance—le Téléphone—et utilisez Le service à Longue Distance. L.-H. CHOQUETTE, Gérant. Chaque Téléphone Bell est une station à Longue Distance. JOS. POIRIER, ÉPICIER Agent pour le fameux Separateur DeLaval. Pour informations, prix et conditions, s'adresser à 137 rue St-Jacques, SAINT-JEAN Téléphone 161W. LA DYSPEPSIE La Poudre Digestaid. Est une excellente préparation pour les brûlements d'estomac et les gaz. LA CIE MEDICALE NEO. Vous expliquera ce que vous devez faire pour vous guérir en lui expliquant votre cas, et en renfermant 5c en timbres pour réponse. Adresses: LA CIE MEDICALE NEO (The Neo-Drug Co.) P. O. Box 373 New-Bedford, Mass. ou Mons. Delphis Bressant, St-Alexandre d'Ibergville, P. Q. Agent.

AVIS AUX DYSPEPTIQUES. Mesdames, Messieurs:— Vous n'êtes pas dyspeptiques par plaisir. N'aimeriez-vous pas vous guérir de cette triste maladie en prenant des remèdes naturels. Nous garantissons que "Les Pastilles Végétales Anti-Dyspeptiques d'Elx. Laliberte" guériront l'importe quel cas de dyspepsie. EN VENTE CHEZ ELX. LALIBERTE, ENRC. 420 rue Ste-Catherine Est, MONTREAL. N. B.—Nous avons des remèdes pour toutes les maladies. Consultez-nous. En vente chez Louis Côté, fils 115 rue Saint-Jean, Saint-Jean, P. Q. Demandez notre circulaire. Prix: 65 cts et \$1.25 la Boîte.